

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

## Cent jours d'horreur à Ghaza

P11



L'ALGÉRIE EXPRIME "SES REGRETS" SUITE À L'ATTAQUE CONTRE LE YÉMEN

### La situation en mer rouge est liée aux massacres des Palestiniens

P3

BANQUES

**Le CPA dépose sa demande  
d'introduction à la Bourse d'Alger**

P3

Banque d'Agriculture et de Développement Rural

**199 000 agriculteurs ont  
bénéficié du prêt R'fig en 2023**

P2

L'UNIVERSITÉ  
D'ALGER 1

Une ligne  
téléphonique au  
profit des étudiants  
palestiniens

Le recteur de l'Université d'Alger 1 "Benyoucef Benkhedda", M. Fares Mokhtari a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place d'une ligne téléphonique un e-mail au profit des étudiants palestiniens des 5 facultés de l'université pour prendre en charge leurs préoccupations. Le même responsable a affirmé avoir donné des instructions à l'ensemble des doyens des facultés de l'Université d'Alger 1 pour renforcer l'accompagnement pédagogique et social des étudiants palestiniens, qui en ont grandement besoin eu égard aux souffrances qu'endurent leurs familles et leur peuple à cause des agressions lâches et barbares perpétrées par l'entité sioniste qui fait fi de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du Droit international».

L'Université d'Alger 1, a-t-il rappelé, avait procédé, avant le début des agressions sionistes, à la signature d'un accord de partenariat avec l'Université Al-Aqsa dans la bande de Ghaza.

R.N

GROUPE  
SONELGAZ

Achèvement de  
l'opération de  
réduction du nombre  
des sociétés filiales

Le groupe Sonelgaz a annoncé, jeudi dans un communiqué, avoir achevé l'opération de réduction du nombre des sociétés filiales, passant de 34 à 11 sociétés, après la fusion-absorption de trois sociétés filiales. Dans le cadre de la phase finale de l'opération de réduction du nombre des sociétés filiales du groupe, il s'agit de la fusion-absorption par la société Sonelgaz-Production de l'électricité de la société Shariket Kahraba El Djazair (SKE), de la fusion-absorption par la société Sonelgaz-Energies renouvelables de la société algérienne des énergies renouvelables (Shaems) et de la fusion-absorption par la société Sonelgaz-services de la société Shariket Amn Wa Himayat El Mouchaat El Kahrabaiya Wa El Ghaziya, a précisé la même source.

Cette opération intervient suite aux conclusions de la réunion du conseil d'administration tenue mercredi et fait suite au processus de réorganisation et de restructuration engagé par Sonelgaz depuis 2022, ayant permis de «rajeunir l'encadrement de ses sociétés de manière fluide et progressive, tout en préservant l'ensemble des acquis socio-professionnels de ses personnels et leur donner de nouvelles opportunités de développement et d'évolution de leurs carrières», a noté le communiqué.

A cette occasion, le Pdg de Sonelgaz, Mourad Adjal a présidé une cérémonie en présence des représentants des syndicats des travailleurs et des comités de participation ainsi que des cadres du groupe, durant laquelle il a procédé à l'installation de nouveaux cadres dirigeants des sociétés Sonelgaz-distribution, Sonelgaz-transport de l'électricité et l'opérateur du système, Sonelgaz-énergies renouvelables, Sonelgaz-engineering et Sonelgaz-services, en sus de l'installation de plusieurs cadres dirigeants dans la société Holding.

R.N

PRODUCTION DE SEMENCES POUR TOUTES LES FILIÈRES

Cherfa recommande d'intensifier  
la création de fermes agricoles

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural compte lancer département ministériel une opération de recensement global de tous les moyens et capacités disponibles à l'échelle nationale en vue de parvenir à concrétiser les objectifs tracés pour le secteur.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, a affirmé jeudi à Sétif que la priorité du secteur consistait à intensifier la création de fermes agricoles spécialisées dans la production de semences.

«Notre objectif pour la saison agricole 2024-2025 est d'intensifier la réalisation de fermes agricoles de production de semences pour toutes les filières, notamment celle de la pomme de terre et parvenir à cesser l'importation et à la sécurité alimentaire», a précisé le ministre lors de sa visite dans la commune de Guellal de la société de développement agricole Sagrodev, relevant du groupe Gvapro de valorisation des produits agricoles et de production de semences de pommes de terre, et ce dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.

Le succès de cette démarche «ne peut être obtenu sans l'adhésion des agriculteurs», a estimé le ministre, précisant qu'«il faut prendre toutes les mesures, offrir toutes les facilités et mobiliser les moyens nécessaires pour les investissements dans ce domaine et la réalisation de l'objectif escompté». Il a également souligné la nécessité aujourd'hui d'investir dans ce domaine en monnaie nationale au lieu de recourir demain à l'importation en devises.

Le ministre a indiqué que son département ministériel «lancera une opération de recensement global de tous les moyens et capacités disponibles à l'échelle nationale en vue de parvenir à concrétiser les objectifs tracés pour le secteur».

L'Algérie compte plus de 170 variétés



de semences céréalières entre blé dur, blé tendre, orge et avoine, produites localement et certifiées par le Centre national de contrôle et certification des semences et des plants (CNCC), a indiqué mi-mai 2023 à Alger lors d'une Journée portes ouvertes sur les activités de la ferme en matière de développement et de production de semences céréalières, Omar Kherif, directeur de la Ferme de démonstration et de production de semences (FDPS) relevant de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC). Selon lui, l'Algérie n'importe plus de semences de céréales depuis plus de 30 ans grâce à ces variétés sauvegardées et développées au fil des

années par la FDPS, en partenariat avec les différents laboratoires de recherche. «La préservation des variétés anciennes a toujours été le cœur de notre métier, mais nous travaillons également pour développer des variétés plus adaptées aux conditions climatiques, plus tolérantes aux différentes maladies et avec des rendements conséquents à l'hectare», a-t-il indiqué.

Soulignant l'intérêt pour l'Algérie de produire ses propres semences, cet agronome a considéré que la préservation et le développement du patrimoine végétal de cette filière stratégique était «primordial» pour assurer la sécurité alimentaire durable du pays et réduire ses im-

portations céréalières, notamment en blé qui vient toujours en tête des importations alimentaires du pays. En août 2022, à l'occasion de l'inauguration de la banque nationale des semences qualifiée d'«étape historique» et de «nouveau jalon» dans la consolidation de la sécurité alimentaire et de la souveraineté nationale, l'ancien Premier ministre, Aymen Benabderrahmane, avait annoncé l'arrêt des importations des semences maraichères à partir de 2023. Une décision motivée par la nécessité de mettre un terme à la dilapidation des énergies algériennes, avait-il expliqué.

Ah.C

BANQUE D'AGRICULTURE ET DE DÉVELOPPEMENT RURAL

199 000 agriculteurs ont bénéficié du prêt R'fig en 2023

Le nombre de bénéficiaires du prêt R'fig jusqu'en novembre 2023 s'élève au total à 199.600 agriculteurs, qui ont bénéficié d'un financement estimé à environ 330 milliards DZD, dont 54% ont été dirigés vers la Division des céréales, soit l'équivalent d'environ 177 milliards DZD, a indiqué la BADR dans un rapport.

La directrice du marketing et de la communication de la banque, KENZA LARBAS, a expliqué que le prêt R'fig est le plus demandé au niveau des

agences commerciales de la banque, attribuant cette propension des agriculteurs pour ce crédit aux procédures réglementaires et aux facilités développées pour en bénéficier. Par rapport au volume des demandes, qui a connu une «augmentation significative» cette année, le taux de traitement et d'approbation des dossiers a été «excellent», a déclaré le responsable.

Outre la Division des Céréales, qui a acquis la part du lion des prêts, le financement des dos-

siers approuvés concerne divers projets d'investissement dans le domaine agricole, afin d'acquies divers intrants, semences et matières premières pour l'élevage, entre autres. Il convient de noter que le prêt Rafiq est un prêt d'investissement, entièrement soutenu par l'État, destiné à financer les agriculteurs et les éleveurs qui exercent leurs activités individuellement ou sont organisés sous forme de coopératives ou de complexes économiques.

R.N

GRIPPE SAISONNIÈRE

Campagne de sensibilisation à l'importance de la vaccination

Le ministère de la Santé a lancé, jeudi au niveau de la promenade "Des Sablettes" à Alger, une campagne de sensibilisation à l'importance de la vaccination contre la grippe saisonnière, et ce, dans le cadre du renforcement de la campagne nationale de vaccination contre ce virus pour l'année 2023-2024, qui a débuté le 29 octobre dernier. Dans une déclaration à la presse, la directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, le Dr Samia Hamadi, a expliqué que cette campagne, qui s'étale sur trois jours, est «destinée aux catégories les plus vulnérables en particulier, notamment les personnes âgées, les malades chroniques et les femmes enceintes, afin d'éviter les complications qui

peuvent parfois conduire au décès». Rappelant que la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière pour l'année 2023-2024 avait débuté le 29 octobre dernier, la même responsable a affirmé que «cette campagne a connu une grande affluente des citoyens qui sont venus en grand nombre pour se faire vacciner». Elle a souligné que cette campagne de sensibilisation est l'occasion pour les citoyens n'ayant pas encore été vaccinés contre la grippe saisonnière de le faire au niveau de la promenade "Des Sablettes", ajoutant qu'à cette occasion, les consignes et précautions à prendre pour se protéger contre les infections seront rappelées, à l'instar du port du masque, du lavage des mains et la distanciation physique.

Pour sa part, la cheffe du bureau de la prévention à la direction de la Santé de la wilaya d'Alger, le Dr Laachab Karima, a affirmé que dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière pour l'année 2023-2024, «la wilaya d'Alger a bénéficié de 76.500 doses de vaccin qui ont été distribuées dans tous les établissements de santé de proximité de la wilaya», ajoutant que cette campagne a connu une «grande affluente» des citoyens au niveau des services de santé de proximité. L'organisation de cette campagne à la promenade "Des Sablettes" vise à renforcer et soutenir la campagne nationale contre cette maladie, a-t-elle poursuivi.

R.N

L'ALGÉRIE EXPRIME "SES REGRETS" SUITE À L'ATTAQUE CONTRE LE YÉMEN

# La situation en mer rouge est liée aux massacres des Palestiniens

*L'Algérie a exprimé sa "profonde préoccupation et ses regrets", suite aux frappes américaines et britanniques ayant ciblé plusieurs villes de la République du Yémen, pays frère, affirmant que cette escalade dangereuse "est à même de saper les efforts consentis par les Nations unies et les pays de la région pour parvenir à une solution au conflit au Yémen", a indiqué vendredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.*

**L'**Algérie exprime sa profonde préoccupation et ses regrets, suite aux frappes américaines et britanniques ayant ciblé plusieurs villes de la République du Yémen, pays frère, et affirme que cette escalade dangereuse est à même de saper les efforts consentis par les Nations unies et les pays de la région pour parvenir à une solution au conflit au Yémen", précise le communiqué. L'Algérie, ajoute la même source, "tient à réaffirmer que la question de la sécurité maritime en mer Rouge ne saurait être résolue en ignorant la corrélation, manifestement visible, entre les attaques des Houthis contre la marine marchande et les massacres perpétrés par l'occupation sioniste dans la bande de Gaza depuis déjà 3 mois, une provocation honteuse envers les sentiments de tous les Arabes et les Musulmans à travers le monde, du fait des frappes aléatoires sur les civils sans défense". "L'Algérie réaffirme sa position appelant à la cessation des interventions militaires, au vu de leurs conséquences catastrophiques sur la paix dans le monde et du prix fort payé par les civils innocents. Elle appelle, également, toutes les parties à l'arrêt de cette escalade militaire dangereuse et disproportionnée, pour focaliser sur les causes profondes et réelles de la crise", conclut le communiqué. Outre l'Algérie, l'Iran, la Russie et le Sultanat d'Oman ont exprimé leur désaccord. Dans un communiqué, le porte-parole du mi-



nistère iranien des affaires étrangères, Nasser Kanaani a qualifié ces attaques d'"actions arbitraires et de violations évidentes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Yémen, ainsi que du droit, des règles et des droits internationaux". Il a ajouté que ces attaques militaires s'inscrivent dans le droit fil du soutien total apporté depuis 100 jours par les Etats-Unis et le Royaume-Uni aux "crimes de guerre" commis par l'entité sioniste contre les Palestiniens et les civils "opprimés" de Gaza, qui subissent un siège total.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a demandé vendredi à "toutes les parties" d'éviter "l'escalade" après les frappes menées contre le mouvement Ansarullah (Houthis) au Yémen par les Etats-Unis et le Royaume-Uni, selon son porte-parole. "Le Secrétaire général appelle toutes les parties concernées à éviter une escalade de la situation dans l'intérêt de la paix et de la stabilité en mer Rouge et dans l'ensemble de la région", a déclaré le porte-parole Stéphane Dujarric durant un point presse.

R.N

## NATIONS-UNIES

# L'Algérie appelle le Conseil de sécurité à rejeter le déplacement forcé des Palestiniens

**L'**Algérie a appelé, vendredi, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations Unies à New York, l'ambassadeur Amar Bendjama, la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, à rejeter d'une "seule voix" le déplacement des Palestiniens, et ce, lors de la réunion du Conseil de sécurité sur le déplacement forcé des Palestiniens. Lors de la réunion convoquée par l'Algérie, l'ambassadeur Bendjama a rappelé les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné que "ce qui se passe à Gaza restera une marque d'infamie dans la conscience de l'humanité", soulignant que "personne dans cette salle ne doit rester silencieux face à ces projets. Le silence est synonyme de complicité". Et d'ajouter que "la situation à Gaza nous interpelle car ce qui s'y passe dépasse l'entendement mais nous ne devons pas aussi oublier ce qui se

passé en Cisjordanie et à El-Qods". Le représentant de l'Algérie s'est également interrogé: "n'est-il pas assez d'avoir tué plus de 23.000 personnes, dont plus de 10.000 enfants, et blessé plus de 60.000 autres? n'est-il pas assez d'avoir détruit plus de 60% des constructions à Gaza et que tous les habitants de Gaza soient confrontés à la famine? la communauté internationale acceptera-t-elle que plus de 2 millions de personnes souffrent de faim et de maladie?". L'ambassadeur Bendjama a souligné que le plan de déplacement forcé est mis en œuvre sur l'ensemble des terres palestiniennes à travers les bombardements, la colonisation et l'annexion des terres, affirmant que ces plans sont voués à l'échec. "Notre position doit être claire. Nous devons rejeter le déplacement forcé des Palestiniens. Tout le monde doit comprendre que les Palestiniens n'ont d'autre lieu que leur terre. Tout déplacement forcé

est une violation flagrante du droit international, en particulier de l'article 49 de la 4e Convention de Genève", a-t-il ajouté. Il a également attiré l'attention des membres du Conseil sur le bombardement sauvage de Gaza, la destruction des infrastructures et le ciblage de tout ce qui symbolise la vie, dans le but de rendre la région inhabitable et de tuer tout espoir chez les Palestiniens de retourner dans leurs foyers, afin de faciliter leur déplacement hors de leurs terres et d'anéantir la cause palestinienne en vidant les terres occupées de leurs populations. En conclusion, l'ambassadeur Bendjama a réitéré la demande de l'Algérie pour un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza, tout en réaffirmant son soutien constant au peuple palestinien frère jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale.

R.N

## BANQUES

# Le CPA dépose sa demande d'introduction à la Bourse d'Alger

**L'**e Crédit populaire d'Algérie (CPA) a déposé au niveau de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) sa demande d'introduction à la Bourse d'Alger, et l'ouverture de son capital par appel public à l'épargne, à hauteur de 30%, a-t-on appris hier auprès de la Cosob.

"Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a déposé au cours de la semaine dernière au niveau de la COSOB une demande d'introduction en bourse et l'ouverture de son capital par appel public à l'épargne à hauteur de 30% via une cession d'actions", a déclaré à l'APS le président de la commission, organisme régulateur du marché boursier national, Youcef Bouzenada.

Cette demande, présentée conformément aux dispositions du règlement de la COSOB n° 96-02 du 22 juin 1996, relatif à l'information que doivent publier les sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne lors de l'émission de valeurs mobilières (actions et obligations), "comporte un projet de notice d'information destinée à l'information du public et portant sur l'organisation de la banque, sa situation financière et l'évolution de son activité", a-t-il expliqué. Selon M. Bouzenada, toute société qui demande l'admission de ses titres aux négociations en bourse doit au préalable publier une notice et ce, conformément à l'article 41 du décret législatif 93-10 modifié et complété du 23 mai 1993, ajoutant que la notice d'information doit être visée par la Cosob préalablement à sa publication.

Actuellement, le projet de notice d'information ainsi que le dossier y afférent sont "en cours d'instruction par les services technique de la Cosob. Une fois cette opération terminée, le collège de la Cosob tiendra une séance plénière afin de décider du visa", autorisant la banque publique à recourir à l'appel public à l'épargne par l'émission de valeurs mobilières, a encore fait savoir le premier responsable de la Cosob. Outre le CPA, la Banque de développement locale (BDL) devra également ouvrir son capital via la bourse cette année, dans le cadre d'une démarche visant la modernisation du secteur bancaire, en vue de stimuler l'investissement et le marché de l'emploi, tout en dynamisant le marché boursier comme outil supplémentaire du financement de l'économie nationale, rappelle-t-on.

"Ces deux établissements devant s'ériger en modèles pour les institutions financières en matière de prestations de qualité supérieure et d'efficacité", avait souligné, le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant que l'année 2024 sera l'année d'une réforme bancaire profonde. Actuellement, la Bourse d'Alger compte quatre titres cotés: il s'agit d'Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi et Soidal, en plus d'une PME, AQM Invest SPA, spécialisée dans les placements financiers.

En 2022, la Bourse d'Alger avait enregistré une "reprise significative" de l'activité avec une hausse de la capitalisation boursière à 67,42 milliards de Da, soit une progression de 48% comparative-ment à 2021, selon les données de la Commission.

R.N

## MISE EN PLACE ILLÉGALE D'UNE INSTANCE NATIONALE

# La Sûreté d'Alger appelle les victimes à porter plainte

**L'**es services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont appelé, dans un communiqué, toute personne ayant été victime de quatre mis en cause impliqués dans une affaire d'association de malfaiteurs pour soutirer de l'argent à travers la mise en place illégale d'une instance nationale, à se présenter au siège de la Brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de Bab El Oued ou de tout autre siège de police à travers le territoire de la Répu-

blique, pour y déposer leurs plaintes ou témoigner dans cette affaire. "En vertu de l'article 17 du Code de procédure pénale et en application du mandat du parquet émis par le Procureur de la République près le tribunal de Bab El Oued, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger informent les citoyens que les individus répondant aux initiales de B.S, K.B, K.Kh et T.B sont présumés impliqués dans une affaire d'asso-

ciation de malfaiteurs pour soutirer de l'argent à travers la mise en place illégale d'une instance nationale", précise la même source. Ces individus sont poursuivis pour "usurpation d'une qualité attachée à une profession légalement réglementée, faux et usage de faux dans des documents officiels, usage de données, logos et symboles officiels à des fins d'escroquerie", ajoute la source. A cet effet, les services de la Sû-

reté d'Alger lancent un appel à toute personne ayant été victime de ces mis en cause dont les photos sont jointes au communiqué, à se présenter au siège de la Brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued ou de tout autre commissariat de police à travers le territoire de la République en vue de déposer plainte ou témoigner dans cette affaire.

APS

**CHAMBRE ALGÉRIENNE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE**

**Signature d'une convention pour la maintenance et la réparation des bateaux**

Une convention a été signée, jeudi à Alger, entre la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) et l'Entreprise de réparation navale (ERENAV) pour la maintenance et la réparation des bateaux de pêche localement à des prix préférentiels. Le document a été signé par le P-dg de l'ERENAV, Abdelaziz Tazarourte, et le Directeur général de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, Nabil Aouiche, en présence des ministres des Transports, Mohamed El Habib Zahana, et de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, et de cadres des deux ministères. D'une durée de trois ans, la convention garantit la maintenance et la réparation des petits et grands bateaux de pêche à des prix réservés aux pêcheurs, au niveau de tous les ports de pêche du pays, conformément aux explications fournies lors de la cérémonie de signature.

Intervenant à l'occasion, le P-dg de l'ERENAV a souligné l'importance de cette convention qui, a-t-il dit, contribuera grandement au développement de la flotte nationale de pêche et à la réalisation des objectifs tracés. De son côté, le Directeur général de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture a souligné que cette démarche permettra d'assurer un meilleur accompagnement aux professionnels du secteur, qui pourront ainsi faire réparer leurs bateaux localement, tout en bénéficiant de prix préférentiels.

R.E

**NOUVELLE CENTRALE ÉLECTRIQUE À TURBINES À GAZ BÉNI-ABBÈS**

**Vers une mise en exploitation par phases**

La nouvelle centrale électrique à turbines à gaz (TG) en cours de réalisation dans la wilaya de Béni-Abbès destinée au renforcement de l'offre en énergie électrique dans cette région du sud-ouest, sera mise en exploitation par phases, ont indiqué, hier, les services de cette wilaya. « Cette nouvelle infrastructure énergétique disposera une fois réceptionnée d'une capacité de production de 160 mégawatts, grâce à ses huit turbines à gaz, d'une capacité chacune de 20 mégawatts et qui seront mises en service par phases, sachant que l'une de ses turbines est déjà mise en exploitation pour renforcer le réseau de distribution public en énergie électrique », a-t-on précisé.

Une deuxième turbine vient d'être installée. Elle sera mise en service parallèlement avec l'actuelle centrale électrique du chef-lieu de wilaya, qui dispose d'une capacité de production de 72 mégawatts et qui alimente en énergie électrique les habitants de la wilaya, a-t-on signalé.

Ce projet énergétique qui a nécessité un investissement de plus de six milliards de dinars est retenu au profit de la wilaya de Béni-Abbès dans le cadre du programme de développement du groupe public sonelgaz, selon la même source. Cette nouvelle centrale électrique qui pourra aussi assurer sa production en combustible de secours (GASOL), avec une autonomie de quatre jours, permettra à l'avenir la sécurisation de la demande en énergie électrique tant des habitants, que des différents secteurs d'activités, en plus des futurs projets d'investissements publics ou privés à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, a-t-on expliqué.

R.E

**VENTE DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX ET PRODUITS PARAPHARMACEUTIQUES**

**Le ministère du commerce lâche du lest**

*Le ministère n'avait pas interdit aux pharmaciens d'officine de commercialiser les équipements médicaux et les produits parapharmaceutiques, a assuré un responsable de ce département ministériel.*

Le ministère semble avoir fait machine arrière concernant sa décision de réduire l'activité des pharmaciens à la vente des médicaments seulement. En effet, le Directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Samy Kolli a affirmé que le code actuel de l'activité Pharmacie inscrit au registre de commerce (101 602) autorise toujours le pharmacien à vendre une liste de produits en vertu de l'arrêté de 1995 fixant la liste des marchandises autorisées à la vente dans les officines, ajoutant que le ministère n'avait pas interdit aux pharmaciens d'officine de commercialiser les équipements médicaux et les produits parapharmaceutiques. « Le code actuel de l'activité pharmacie inscrit au registre de commerce (101 602) autorise le pharmacien à vendre une liste de produits en vertu de l'arrêté n 52 du 10 juillet 1995 fixant la liste des marchandises autorisées à la vente dans les officines », a précisé M. Kolli dans une déclaration à l'APS, affirmant la possibilité de « commercialiser les produits médicaux, d'hygiène et ceux destinés aux nourrissons et aux enfants ainsi que les produits d'esthétique et d'hygiène corporelle ». Pour ajouter la mention "vente d'équipements médicaux ou produits parapharmaceutiques" dans le code 101 602, « le pharmacien devrait formuler une demande à la commission d'actualisation de la nomenclature des activités économiques soumise à inscription au registre du commerce ou bien déposer une demande auprès du ministère de la Santé », a-t-il expliqué, ajoutant que le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) a le droit de proposition dans ce cadre. Concernant l'interdiction des pharmaciens de fournir certains services liés à la santé, comme les analyses et examens médicaux, M. Kolli a précisé que cela est « fondée légalement », conformément à « une correspondance du ministère de



la Santé en 2015, fixant la liste des activités non éligibles à l'inscription au registre de commerce, dont celle des laboratoires d'analyses médicales, ce qui empêche le commerçant inscrit au registre de commerce, comme le pharmacien, de pratiquer cette activité ». Il a, en outre, rappelé que la même mesure repose sur « une correspondance de l'Association nationale des laboratoires d'analyses médicales (ALAM) ainsi que sur les dispositions de l'article 251 de la loi sur la santé de juillet 2018, qui stipule expressément que les laboratoires d'analyses biomédicales et de pathologie cellulaire sont autorisés, eux seuls, à réaliser des examens qui contribuent au diagnostic des maladies humaines ».

Mercredi 10 janvier, le Syndicat national des

pharmaciens d'officine (SNAPO) a exprimé sa préoccupation concernant les modifications apportées par la commission nationale de la nomenclature des activités économiques relevant du ministère du commerce, concernant l'interdiction de vente dans les pharmacies de dispositifs médicaux. Selon ce syndicat, ces modifications vont restreindre l'activité des pharmacies à la vente exclusive de médicaments, excluant ainsi d'autres produits, à usage médical notamment. Aussi, il avait averti sur l'impact qu'aura cette limitation sur la diversification des services offerts par les pharmacies qui, selon lui, jouent un rôle primordial dans la fourniture de produits de santé et de conseils aux patients.

Sofiane Ait Kaci

**GAZ**

**Yaïci plaide pour le renforcement du mix énergétique**

Le directeur général du Green Energy Cluster Algeria (GEC'A), Boukhalifa Yaïci, a plaidé, jeudi à Alger sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio nationale, pour le renforcement du mix énergétique en Algérie afin de pouvoir augmenter ses capacités d'exportation de gaz. Il a estimé que l'économie de gaz est « une question stratégique », au vu de l'intérêt que portent les pays notamment ceux de l'Union européenne à cette ressource, ce qui a amené l'Algérie « à militer afin de rester dans la course pour la maîtrise des marchés régionaux ». Il a relevé, dans ce sens, la nécessité de rationaliser la consommation interne de gaz naturel devenue « une question structurelle », soulignant l'importance des politiques élaborées ces dernières années afin de juguler l'augmentation importante de cette

consommation, portée surtout par le secteur résidentiel. M. Yaïci a mis l'accent sur l'impact que pourrait avoir cette augmentation sur les capacités de l'Algérie à faire face à la demande des marchés internationaux sur cette ressource. Il a mis, également, en exergue, la pertinence de réduire la consommation interne de gaz dans le secteur résidentiel pour transférer ces capacités vers le secteur industriel, créateur de richesse et d'emplois. Et afin de réduire la consommation interne, le directeur général du GEC'A a appelé « à travailler sur un mix énergétique qui associerait le gaz, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ». S'agissant d'efficacité énergétique, M. Yaïci a estimé qu'il était primordial de faire un ef-

fort en matière d'isolation thermique des habitations, et des équipements électrodomestiques. Pour ce qui est des énergies renouvelables (En'R), il a appelé à accélérer la cadence de leur déploiement, tout en saluant le lancement des programmes de stations photovoltaïques (Solar 1000 et le programme de 2000 MW). Il a souligné, dans ce sens, la possibilité d'opter, également, pour la solution de l'éolien ou encore de l'hydrogène vert. Le même responsable a appelé, en outre, à l'augmentation de l'intégration locale dans la réalisation des projets des En'R, en relevant le rôle que pourraient jouer les banques dans leur financement, pour peu qu'on trouve des formules « attractives » qui les encouragent à le faire.

R.E

**SIDÉRURGIE**

**Ali Aoun se félicite du succès du partenariat algéro-qatari**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, s'est félicité jeudi à Bellara (Jijel), du succès du partenariat algéro-qatari dans le domaine de la sidérurgie. Le ministre, qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Jijel, a souligné les résultats positifs obtenus par l'entreprise Algerian Qatari Steel (AQS) en matière

de satisfaction de la demande nationale et d'exportation. Selon lui, l'Algérie est passée, grâce à la vision prospective des hautes autorités du pays, du statut d'importateur de fer à celui de pays exportateur. Il a également exhorté les responsables du complexe de Bellara à accélérer la mise en œuvre de la seconde phase du

processus d'agrandissement de l'usine pour qu'elle soit « conforme à la vision d'avenir des pouvoirs publics dans le domaine de la sidérurgie, notamment après l'entrée en exploitation de la mine de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf ». Selon les explications fournies sur place, la deuxième phase de l'extension du complexe

AQS Steel nécessite un investissement total de 2,08 milliards de dollars, ce qui permettra de produire plus de 2,25 millions de tonnes pour atteindre une capacité de production globale dépassant les 4 millions de tonnes, avec un complément de chiffre d'affaires estimé à 1,75 milliard de dollars, en plus de la création de 1.500 emplois.

R.E





SKIKDA (COULOIR AIN CHERAÏ-TAMALOUS)

## Réception prochaine du projet de réhabilitation de la station de pompage



**L**e projet de mise à niveau de la station de pompage d'eau potable du couloir Ain Cheraï-Tamalou, à l'ouest de Skikda, sera réceptionné avant mai prochain, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.

Le projet, à l'arrêt depuis 2014 avant d'être relancé en décembre dernier, porte sur "le raccordement de plusieurs réservoirs d'eau, l'acquisition

et la fixation de transformateurs électriques à travers les régions de Fakhat Boumegan, Ain Cheraï, Serabouhnache, Boumadjout et El Harcha relevant administrativement de la commune Tamalou", a précisé la même source.

L'opération qui a nécessité un budget de 12 millions DA, garantira une alimentation régulière en eau potable et améliorera les conditions de vie

des citoyens notamment dans les régions enclavées situées sur le couloir Ain Cheraï-Tamalou, selon la source.

Le wali de Skikda, Houria Medahi, avait donné des instructions fermes lors d'une visite effectuée récemment au projet à l'effet d'achever les travaux dans les délais contractuels pour permettre aux citoyens une alimentation régulière en eau potable.

ORAN

Cinq projets d'aquaculture entreront en service en 2024

Cinq projets d'aquaculture, quatre en mer et un en eau douce, entreront en service dans la wilaya d'Oran, au courant de l'année 2024, a indiqué mercredi dernier le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture, Menouar Meghni Sandid. Il s'agit d'un projet d'élevage en mer de dorade et de loup de mer, qui sera implanté à Ain El-Turck et de trois projets de conchyliculture (moules et huîtres) qui seront implantés à Kristel et Arzew, a précisé le même responsable. Quatre projets ont finalisé toutes les procédures administratives, en 2023, et des espaces en mer et sur terre leur ont été attribués, a-t-il expliqué, ajoutant que la prochaine étape consiste à installer les cages flottantes en mer pour commencer l'ensemencement ou la culture. "Il faut attendre plusieurs mois avant de voir les premières productions de ces fermes aquacoles", a-t-il fait savoir. Le cinquième projet consiste en une ferme d'élevage de Tilapia rouge en eau douce et sera implantée à Sidi Chahmi, a fait savoir M. Sandid, ajoutant que la loi de finances 2024 comporte des mesures incitatives pour encourager l'élevage de ce poisson, qui se distingue par une chair de bonne qualité et la facilité de son élevage. "Il s'agit d'un subvention estimée à 50 DA pour chaque kilo produit de Tilapia rouge, en plus de la baisse des taxes de 19 à 9% pour les investisseurs", a-t-il encore noté.

UNIVERSITÉ D'ORAN

500 millions DA pour l'acquisition d'équipements de recherche et d'application

L'Université des Sciences et de la Technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO-MB) a bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 500 millions DA pour l'acquisition d'équipements de recherche et d'application et l'équipement de plusieurs structures universitaires en 2024, a-t-on appris, mercredi dernier, du Recteur, Pr Hamou Ahmed. Dans une déclaration à l'APS, le professeur Hamou a souligné que l'USTO-MB a bénéficié, dernièrement, d'un montant de 170 millions DA pour l'acquisition du matériel appliqué à usage pédagogique par les étudiants, alloué aux sept Facultés et deux Instituts que compte l'université, dans le cadre d'une opération complémentaire à celle lancée en 2023 ayant coûté un montant de 245 millions DA. Le même responsable a indiqué que l'université a bénéficié, par ailleurs, d'une enveloppe financière de 10 millions DA pour acquérir et renouveler les réseaux et équipements informatiques, dans le cadre du projet de l'université visant à établir un centre de données privé (data center) pour protéger les données, avec une enveloppe financière totale de 45 millions DA, qui entrera en vigueur pour l'exploitation au cours de cette année. L'USTO-MB a, en outre, bénéficié de la création de 3 salles de diffusion et de conférences à distance pour une enveloppe financière de 6 millions DA, alors que le département d'architecture de l'université a bénéficié d'une opération de rééquipement d'une valeur de 6 millions DA, qui va bientôt être lancée. Selon Pr Hamou Ahmed, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a alloué une enveloppe financière de 230 millions DA au profit de l'USTO-MB au titre de l'année 2024 pour acquérir des équipements destinés à la recherche scientifique, la réhabilitation de laboratoires de recherche, qui s'ajoutent à un montant de 9 millions DA dont l'université a bénéficié dans le même cadre en 2023. L'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran a bénéficié, en 2023, d'une large opération de réhabilitation ciblant les bâtiments de cet établissement, portant sur le renouvellement de 70 % de l'annexé, sachant que cette opération devra s'achever cette année.

NĀAMA

Opération d'aménagement de 763 lots de terrains pour l'auto-construction

Une opération d'aménagement de 763 lots de terrains destinés à l'auto-construction dans la commune d'Ain Sefra (Nāama) a été lancée, dans le cadre du programme des lotissements sociaux, a-t-on appris mercredi dernier du directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction. Entamée mardi, cette opération concerne particulièrement les travaux des réseaux divers, à savoir l'eau potable et l'assainissement, entre autres, au niveau d'assiettes de terrains comprenant 763 lots destinés à l'auto-construction à haï "Dalaa", situé sur la route de Béchar, au sud de la ville d'Ain Sefra, a indiqué le directeur du secteur, Mebarek Belaameche. Les travaux d'aménagement et de raccordement ont été confiés à sept entreprises privées, sous la supervision d'un bureau d'études spécialisé, sachant qu'il a été alloué une enveloppe financière de plus de 137 millions DA pour la réalisation du raccordement des réseaux d'alimentation en eau potable et de l'assainissement pour un délai de 3 mois, alors qu'un montant de 200 millions DA a été consacré pour leur raccordement au réseau d'électricité, selon la fiche technique de l'opération. La commune d'Ain Sefra a bénéficié d'un quota de 4.000 parcelles destinées à l'auto-construction, à travers les quartiers "Dalaa", "Ain Archeg", "17 octobre" et "Ghaza". L'opération d'aménagement et de raccordement aux divers réseaux de 300 parcelles a été achevée et l'octroi des décisions, des aides financières et des permis de construire à leurs bénéficiaires a commencé, tandis que les travaux se poursuivent à un rythme "avancé" au niveau des 1.530 autres parcelles de terrains, a rappelé le même responsable. A signaler que le dépôt des demandes des bénéficiaires de lots de terrains pour l'obtention des permis de construire s'effectue au niveau du guichet unique ouvert au niveau de la commune d'Ain Sefra pour le retrait direct de l'ensemble des documents nécessaires à l'effet d'entamer la réalisation des lotissements sociaux, a-t-on assuré.

KHENCHELA

Exportation de 25 tonnes d'oignon rouge vers la Mauritanie

Une quantité de 25 tonnes d'oignon rouge a été exportée de la wilaya de Khenchela vers la Mauritanie, a-t-on appris mercredi du directeur du commerce et de la promotion des exportations, Belili Belkacem.



Le même responsable a indiqué "qu'il a donné mardi soir avec M. Rabah Merdaci, le président du bureau de wilaya de la Fédération algérienne des exportateurs algériens (association nationale des exportateurs algériens), le coup d'envoi d'une cargaison contenant 25 tonnes d'oignon rouge vers le port de Nouakchott en Mauritanie via le port de Skikda". Ce cadre a précisé que "l'exportation de cette quantité d'oignon rouge produit à Khenchela s'inscrit dans le

cadre de la diversification de l'économie hors hydrocarbures", ajoutant que "l'opération vient traduire les orientations de la bonne gouvernance de l'Etat algérien dans le domaine de la promotion et de l'encouragement de l'investissement notamment en matière d'agriculture et la contribution à booster le développement local". Le secteur du commerce de la wilaya de Khenchela "œuvre à accompagner les exportateurs à travers les diverses facilitations et encouragements pour soutenir et

valoriser le produit national, devenu demandé dans le marché extérieur", a assuré le même responsable. De son côté, le gérant de l'entreprise privée exportatrice de la quantité d'oignon rouge vers la Mauritanie, Messaoudi Noui, a déclaré à l'APS que "l'entreprise prévoit au cours du premier trimestre 2024 l'exportation de 405 tonnes d'oignon rouge vers le Bangladesh, Le Sri Lanka et l'Inde". Le même opérateur économique a indiqué que "l'oignon exporté a été acheté auprès des agriculteurs ayant

investi dans le désert Nemamcha à l'extrême sud de la commune Babar à Khenchela", précisant que la valeur des cargaisons devant être exportée durant le premier trimestre de l'année en cours dépasse les 429.000 dollars. L'opération de l'exportation a été saluée par M. Merdaci, car constituant, selon lui, "un bond qualitatif dans le domaine de la promotion du commerce extérieur entre l'Algérie et les pays voisins ce qui consolidera les relations économiques de l'Algérie avec l'étranger".

TAMANRASSET

Divers projets en cours de réalisation à Ain Amguel

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans la commune de Ain Amguel, située à 130 km au nord du chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset, et sont susceptibles de répondre aux attentes de la population locale, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. "Parmi ces opérations qui ont été inspectées par les autorités locales figurent la réalisation de 30 logements publics locatifs (LPL), et l'aménagement de 398 parcelles de terrains au titre du programme de lotissements sociaux", selon la même source. Deux annexes administratives sont également en cours d'achèvement dans les zones de "Samdaka" et "Moulay Lahcen" dans l'objectif de rapprocher l'administration du citoyen, en

plus de la réalisation d'un nouveau centre postal dans la localité de "Afarg 2" (20 km du chef-lieu de la commune), ce qui contribuera à l'amélioration des services postaux pour les habitants de cette région. Il s'agit aussi de la restauration d'une grande partie du réseau de distribution d'eau potable (AEP), ainsi que les réseaux d'assainissement, a-t-on expliqué. Des travaux de réhabilitation de la polyclinique sont aussi en cours d'exécution, sachant que cette structure de santé sera renforcée d'un lot du matériel médical, dont notamment une ambulance médicale et un véhicule tout terrain, a-t-on fait savoir. La commune d'Ain Amguel a bénéficié également d'une station-service mobile de Naftal, située à la proximité

de la route nationale (RN-1), dont sa mise en service est prévue le 24 février prochain. Le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a indiqué dans une déclaration à la presse que "cette visite d'inspection dans la commune d'Ain Amguel s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des différents programmes de développement liés notamment à la vie quotidienne du citoyen". D'autres opérations seront enregistrées au cours de 2024 pour cette région au titre des différents programmes de développement, dont notamment le raccordement de 24 exploitations au réseau d'électrification agricole en mars prochain, a-t-il ajouté. Des contrats de concession agricole ont été attribués lors de cette visite à des agriculteurs de la commune d'Ain Amguel, a-t-on indiqué.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

**Le Bayern domine Hoffenheim (3-0) et met la pression sur Leverkusen**

Le Bayern Munich s'est imposé vendredi soir 3 à 0 contre Hoffenheim grâce à un doublé de Jamal Musiala et un but de Harry Kane en ouverture de la 17<sup>e</sup> journée du championnat d'Allemagne et met la pression sur le Bayer Leverkusen. Dans son Allianz Arena, le Bayern et ses 75.000 spectateurs ont rendu un vibrant hommage à Franz Beckenbauer, légende du club et du football allemand, mort le 7 janvier à Salzbourg en Autriche et inhumé vendredi à la mi-journée dans un cimetière du sud de Munich.

Avec cette victoire, les Munichois, qui comptent un match en retard, reviennent à un point du Bayer Leverkusen, en déplacement samedi à Augsburg. Les hommes de Xabi Alonso devront s'imposer s'ils veulent être sûrs de décrocher le titre honorifique de champion d'automne. Dans le cas contraire, le Bayern pourrait les en priver en recevant le 24 janvier prochain l'Union Berlin en match en retard de la 13<sup>e</sup> journée reporté par la neige.

Au classement des buteurs, Kane continue de caracolier en tête avec 22 buts désormais en 16 matches de Bundesliga. Lors sa saison 2020-21 où il avait établi le record de buts inscrits en une saison (41 buts), Robert Lewandowski, longtemps canonnier en chef du Bayern, avait inscrit 22 buts à la trêve.

R.S

LIGUE 1

**Pierre Sage confirmé comme entraîneur de l'OL jusqu'à la fin de la saison**

Nommé entraîneur intérimaire de l'Olympique Lyonnais (OL) le 30 novembre dernier, Pierre Sage a été confirmé au poste d'entraîneur des Gones jusqu'à la fin de la saison, a annoncé, jeudi, le club rhodanien. L'ancien directeur du centre de formation a été confirmé dans ses fonctions par sa direction après avoir assuré l'intérim après le départ de Fabio Grosso. «Pierre Sage poursuit sa mission au sein de l'équipe professionnelle jusqu'au 30 juin 2024», a indiqué le club sur X. Ancien entraîneur adjoint de Lyon-La Duchère et du Red Star, Pierre Sage avait été nommé directeur de l'Academy en juin 2023, après un premier passage au club entre 2019 et 2022 au sein de la catégorie U17. «Le technicien de 44 ans a joué un rôle important dans le récent redressement sportif de l'OL, sorti de la zone de relégation grâce à trois victoires consécutives obtenues à la fin de l'année 2023 et récemment qualifié pour les 16<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe de France», a précisé l'OL dans un communiqué. L'Olympique Lyonnais est actuellement 15<sup>ème</sup> de la Ligue 1 avec seulement deux points d'avance sur la zone de relégation. Après avoir débuté par deux défaites face à Lens et l'OM, Pierre Sage reste sur quatre victoires de rang dont un dernier succès en Coupe de France face à Pontarlier.

R.S

TURQUIE

**Leonardo Bonucci signe à Fenerbahçe**

Le défenseur international italien Leonardo Bonucci (36 ans), champion d'Europe en 2021 avec la Nazionale, s'est engagé jusqu'à la fin de la saison avec Fenerbahçe, a annoncé jeudi le club turc. «Le défenseur expérimenté portera le maillot de Fenerbahçe jusqu'à la fin de la saison 2023-24», a indiqué dans un communiqué l'équipe stambouliote, actuellement en tête de la Süper Lig turque. Arrivé mercredi soir à Istanbul, Leonardo Bonucci avait signé début septembre à l'Union Berlin, après avoir été poussé vers la sortie à la Juventus Turin, où il a passé douze saisons entre 2010 et 2023. L'ex-capitaine de la Vieille Dame, qui a remporté le championnat d'Italie à neuf reprises (8 avec la Juve, 1 avec l'Inter), aura pour mission d'aider Fenerbahçe à remettre la main sur le championnat de Turquie, que le club stambouliote n'a plus remporté depuis 2014, une éternité pour ses supporters. Leonardo Bonucci a indiqué sur son compte Instagram qu'il s'agissait de la «probable dernière saison» de sa carrière. Porté notamment par le vétéran bosnien Edin Dzeko, actuel meilleur buteur du championnat turc, Fenerbahçe occupe la première place du classement de la Süper Lig après 19 journées, avec deux longueurs d'avance sur son grand rival Galatasaray.

R.S

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

**Luton arrache le nul à Burnley dans un duel de relégables**



*A l'issue du match, des sifflets sont tombés des travées de Turf Moor, où les locaux n'ont remporté qu'une victoire cette saison en championnat, contre l'actuelle lanterne rouge, Sheffield United (5-0), le 5 décembre.*

Luton, 18<sup>e</sup> du championnat d'Angleterre, est allé arracher un point chez l'avant-dernier Burnley (1-1), rejoint dans le temps additionnel de ce duel entre relégables sur un but controversé de l'entrant Carlton Morris, vendredi en ouverture de la 21<sup>e</sup> journée. L'attaquant, entré en jeu vingt minutes plus tôt, a égalisé de la tête sur une action où le gardien de Burnley, James Trafford, a été bloqué dans sa sortie par Elijah Adebayo (90<sup>e</sup>+2, 1-1). L'arbitre a validé le but, confirmé ensuite après recours à l'assistance vidéo. L'épilogue peut apparaître cruel pour Burnley qui a mené pendant la majorité de la rencontre grâce à l'avant-centre Zeki Amdouni (36<sup>e</sup>, 1-0), servi en retrait par Wilson Odobert après un bon débordement de l'international français Espoirs sur l'aile gauche.

A l'issue du match, des sifflets sont tombés des travées de Turf Moor, où les locaux n'ont remporté qu'une victoire cette saison en championnat, contre l'actuelle lanterne rouge, Sheffield United (5-0), le 5 décembre. L'équipe entraînée par Vincent Kompany reste 19<sup>e</sup> avec 12 points, quatre longueurs derrière les "Hatters" qui les précèdent au classement et reviennent même à la hauteur d'Everton (17<sup>e</sup>), premier non relégable qui reçoit dimanche le deuxième Aston Villa. Ils comptent en outre un match à rejouer contre Bournemouth. Par ailleurs, le buteur norvégien Erling Haaland, blessé à un pied, ne devrait pas être disponible avant fin janvier

avec Manchester City, a indiqué vendredi l'entraîneur Pep Guardiola, privé de son attaquant vedette depuis plus d'un mois désormais. «J'espère qu'il sera prêt à la fin du mois. C'était un peu plus que ce à quoi nous nous attendions au début», a déclaré le patron des triples champions d'Angleterre en titre, à la veille d'un déplacement à Newcastle, samedi (18h30) en Premier League. L'avant-centre des Citizens, auteur cette saison de 14 buts en 15 rencontres de championnat, n'a plus goûté à la compétition depuis le 6 décembre contre Aston Villa en raison d'une blessure à un pied. «Il va bien, a déclaré Guardiola à la presse vendredi, mais les médecins ont décidé de l'arrêter une se-

maine et de le faire reprendre peut-être à Abou Dhabi», où l'équipe s'apprête à réaliser un stage d'entraînement durant la trêve hivernale. Son problème se situe au niveau de «l'os» et «il a besoin de temps», selon l'entraîneur. «Avec chaque blessure, vous pouvez faire ce que vous voulez, mais c'est une question de temps». Manchester City peut en revanche compter sur le capitaine et milieu belge Kevin De Bruyne, réapparu en Coupe d'Angleterre le week-end dernier, une première depuis sa blessure à une cuisse en tout début de saison. «Oui, il pourrait débiter contre Newcastle, a dit Guardiola. «De ce que j'ai vu hier (jeudi), il a l'air vraiment bien et dynamique».

R.S

COUPE D'ITALIE

**Milik envoie la Juve en demies**

La Juventus s'est qualifiée jeudi pour les demi-finales de la Coupe d'Italie en battant largement Frosinone 4-0 à Turin, grâce notamment à un triplé d'Arkadiusz Milik. Les Bianconeri, vainqueurs de cinq des dix dernières éditions, affronteront en avril la Lazio pour une place en finale, alors que l'autre demi-finale opposera la Fiorentina à l'Atalanta Bergame. Deux confrontations disputées en format aller-retour. La Juve, actuellement deuxième de Serie A derrière l'Inter, a ouvert le score dès la 11<sup>e</sup> minute face à Frosinone (15<sup>e</sup>) grâce à un penalty de Milik, après une faute dans la surface de Pol Lirola sur

Fabio Miretti. L'attaquant polonais a récidivé à la 38<sup>e</sup>. Après avoir lancé Weston McKennie d'une très belle transversale, l'ancien avant-centre de l'Olympique de Marseille a été resservi tout au aussi parfaitement par le milieu de terrain américain et a placé sa frappe entre les jambes du gardien adverse. Décalé par Manuel Locatelli, Milik a de nouveau trouvé le chemin des filets après la pause (48<sup>e</sup>) et s'est même vu refuser un quatrième but pour un hors-jeu (57<sup>e</sup>). Le jeune Turc Kenan Yildiz, 18 ans, a parachévé le festival offensif turinois (61<sup>e</sup>), grâce à une nouvelle passe décisive de

McKennie. **Résultats des quarts de finale de la Coupe d'Italie:**  
**Jeu:** Juventus-Frosinone 4-0  
Déjà joués  
Lazio - AS Rome 1 - 0  
AC Milan - Atalanta Bergame 1 - 2  
Fiorentina - Bologne 0 - 0 après prolongation, Fiorentina qualifiée aux tirs au but (5 tab à 4)  
**Le programme des demi-finales (aller: 3 avril, retour: 24 avril):**  
Fiorentina - Atalanta Bergame  
Juventus Turin - Lazio.

R.S

(ALGÉRIE-ANGOLA) J-2

# Concentration maximale chez les Verts

Appliqués, concentrés, et motivés, les joueurs de l'équipe nationale de football sont passés à la vitesse supérieure dans leur préparation, deux jours avant leur entrée en lice à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, lundi face à l'Angola au stade de la Paix à Bouaké (21h00, algérienne).

Deux ans après avoir complètement ratés leur participation à la CAN-2022 au Cameroun, en se faisant éliminer dès le premier tour de la compétition, alors qu'ils étaient les tenants du titre, les Verts ont désormais une revanche à prendre sur le sort, et surtout une image à réhabiliter en terre ivoirienne. En foulant mercredi le sol ivoirien après un stage précompétitif de dix jours à Lomé (Togo), l'équipe nationale est entrée de plain-pied dans cette CAN, avec l'objectif de jouer crânement ses chances, d'autant qu'elle ne manque pas d'atouts à faire valoir.

A deux jours de leur début dans le tournoi, les Algériens vont non seulement tout mettre en œuvre pour démarrer du bon pied face aux "Palancas Negras", mais également signer leur première victoire en phase finale depuis la finale de la CAN-2019, remportée en Egypte face au Sénégal (1-0). L'enjeu sera ainsi de taille pour les coéquipiers du buteur maison Islam Slimani, qui sont plus que jamais décidés à effacer des esprits la mauvaise copie rendue deux années plus tôt à Douala, avec un maigre bilan de deux défaites et un nul. Vendredi, la troisième séance d'entraînement effectuée sur la pelouse du lycée Classique à Bouaké a laissé dégager une grande détermination à J-2 du match face à l'Angola, comme l'a si bien relevé la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

"On ne peut espérer mieux que cette convivialité et cette émulation



tion qui caractérise tout le groupe", a noté avec enthousiasme l'instance fédérale.

## L'INFIRMERIE EST VIDE

Depuis son arrivée à Bouaké, la sélection algérienne s'est entraînée à trois reprises avec un groupe au grand complet, ce qui constitue un grand soulagement pour le staff technique, qui travaille dans la sérénité et loin de toute hantise de blessures.

"Côté infirmerie, on ne compte aucun blessé et toute la troupe était présente à l'entraînement, y compris les gardiens très sollicités dans le cadre de leurs exercices spécifiques, ou bien lors du match d'appui", a tenu à rassurer la FAF.

Du coup, le gardien de but Raïs M'bolhi, un moment incertain en raison d'une blessure à un doigt, est complètement remis et

apte à tenir sa place, probablement en tant que N.2, puisque le poste de titulaire est revenu depuis quelques temps déjà à Anthony Mandra. Par précaution, Belmadi a fait appel aux services du portier de Damac FC (Div. A saoudienne) Mustapha Zerghba. Avec la présence de l'ensemble des 26 joueurs retenus pour cette CAN, le coach national Djamel Belmadi aura l'embarras du choix pour composer un onze compétitif et conquérant, dont les contours ont été dessinés à l'occasion des deux matchs amicaux disputés à Lomé : face au Togo, composé de joueurs locaux (3-0), et au Burundi (4-0). A deux jours du premier match face à l'Angola, Belmadi a déjà le onze titulaire en tête, en attendant d'apporter les derniers ajustements tactiques. Pour la journée de ce samedi, les

Verts resteront dans leur lieu de résidence où ils se consacreront à un travail de récupération avec au programme une marche à la mi-journée, et puis une séance-vidéo, à partir de 16h00 de l'aquagym, a précisé la FAF dans un communiqué.

L'autre match du groupe D opposera mardi le Burkina Faso à la Mauritanie au stade de Bouaké (15h00, algérienne). L'Algérie, dont il s'agit de la 20e participation, enchaînera en défiant le Burkina Faso le samedi 20 janvier à Bouaké (15h00), puis la Mauritanie le mardi 23 janvier toujours à Bouaké (21h00).

Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 1/8es de finale de l'épreuve, rappelle-t-on.

R.S

## LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE)

### Le Paradou AC freiné à domicile par le NC Magra (0-0)

Le Paradou AC a été tenu en échec par le NC Magra (0-0), en match disputé vendredi après-midi au stade de Dar El Beida (Alger), pour le compte de la 13e journée de Ligue 1 Mobilis, entamée jeudi, et qui doit s'achever aujourd'hui.

Ce n'était faute d'avoir essayé, car les deux équipes ont pratiqué un jeu ouvert, en se procurant quelques belles occasions au passage, mais sans parvenir à les concrétiser.

Malgré ce semi-échec à domicile, le PAC gagne une place au classement général, en rejoignant l'ES Sétif et le CS Constantine sur la deuxième marche du podium avec 20 points, et idem pour le NCM, qui grâce au point récolté à Dar El Beida rejoint l'US Biskra à la 8e place, avec seize points pour chaque club, sauf que les Zibans comptent deux matchs en retard.

Le bal de cette 13e journée s'était ouvert jeudi, avec le déroulement des deux premiers matchs inscrits à son programme, à savoir : MC Oran - CS Constantine et USM Alger - JS Saoura. De chauds duels, ayant tenu toutes leurs promesses, avec du beau jeu, huit buts marqués sur l'ensemble des deux matchs, et beaucoup de rebondissements, aussi bien à Oran qu'à Alger.

Le CS Constantine, bien que réduit à dix à partir de la 25e minute jeu, après l'expulsion du gardien Bouhallaïya, avait réussi à l'emporter (4-1) au stade Zabana, grâce notamment à Dib, ayant ouvert le score sur penalty à la 17e, avant que son coéquipier Temine ne s'offre un triplé aux 66e, 86e et 88e, sellant définitivement le succès des Sanafris. Côté MCO, c'est Ibouidjene qui avait sauvé l'honneur, en inscrivant un joli but à la 77e.

Un précieux succès en déplacement qui permet aux Constantinois de rejoindre l'ES Sétif sur la deuxième marche du podium, ex aequo avec 20 points, alors que le club d'El Hamri continue de souffrir dans les abysses du classement, où il occupe l'avant-dernière place, avec seulement six unités au compteur.

Un peu plus tard dans la soirée, l'USM Alger avait commencé par être menée à domicile contre la JSS, avant de résister une incroyable "Remontada", qui lui a permis de s'imposer finalement (2-1). Le but Béchariois a été l'œuvre de Belatrèche à la 27e minute de jeu, et c'est Belkacemi qui a sauvé la mise pour les Rouge et Noir, en s'offrant un joli doublé aux 89e et 90e+5.

Malgré cette belle victoire, les Rouge et Noir restent 13e au classement général, avec 14 points mais comptent trois matchs en retard, alors que la JSS, ancien Dauphin, recule à la 6e place du classement général, après avoir essuyé cette deuxième défaite de rang.

Les péripéties de cette 13e journée se poursuivront samedi, avec le déroulement des matchs USM Khenchela - US Souf (15h00), US Biskra - MC El Bayadh (16h00), JS Kabylie - ASO Chief (16h45) et ES Sétif - ES Ben Aknoun (18h00).

Les débats se clôtureront dimanche soir, par un grand derby algérois, entre CR Belouizdad et le MC Alger. Un chaud duel initialement domicilié au stade Nelson Mandela de Baraki, avant d'être délocalisé au Stade du 5-Juillet, alors qu'à un moment donné, le club hôte avait envisagé de recevoir le Doyen au stade Chadid-Hamlaoui de Constantine.

Un chaud duel, là encore, car outre le cachet derby et la grande rivalité sportive entre ces deux grands clubs algérois, il sera question d'un tournant décisif dans la course au titre, entre le Chabab (5e/19 pts), avec trois matchs en retard) et le MCA, actuel leader, avec 29 points, mais aucun match en retard.

R.I

## LIGUE 2 AMATEUR (11E JOURNÉE)

### Statu quo à l'Ouest, l'Olympique Akbou prend le large à l'Est

L'affiche de la onzième journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, disputée vendredi, entre le leader du groupe Centre-Ouest, le RC Kouba et son dauphin l'ES Mostaganem s'est soldée par un score de parité (0-0), au moment où l'Olympique Akbou, vainqueur en déplacement devant le NRB Telegma (2-1), a creusé l'écart en tête de la poule Centre-Est.

Suite à ce match nul à l'extérieur, le RC Kouba (26 pts) garde le fauteuil de leader de la poule Centre-Ouest devant l'ES Mostaganem (23 pts), alors que l'ESM Koléa a réalisé la bonne opération de la journée, en s'imposant devant le GC Mascara (2-1). A la faveur de succès, l'ESMK rejoint son adversaire du jour à la troisième place du classement avec 20 points.

De son côté, le CR Témouchent (5e, 18 pts) a été tenu en échec à domicile (0-0) par le SC Mecheria (11e, 11 pts).

Dans le milieu de tableau, l'ASM Oran (6e, 16 pts) est revenue avec le point du match

nul chez l'O Médéa (14e, 10 pts), tout comme le WA Mostaganem également sixième, qui s'est neutralisé (1-1) avec la lanterne rouge la JS Guir (6 pts).

Toujours dans le milieu de tableau, le SKAF El Khemis a battu le MCB Oued Sly (2-0) et rejoint l'ASMO et le WAM au sixième rang du classement.

Dans la lutte pour le maintien, le WA Boufarik (9e, 12 pts) s'est extirpé de la zone de turbulences en allant s'imposer (1-0) chez le NA Hussein Dey, qui glisse à la 11e place avec 11 points.

La dernière rencontre du groupe Centre-Ouest opposant la JSM Tiaret (9e, 12 pts) au RC Arbaâ (14e, 11 pts) s'est également soldée par un score de parité (0-0).

Dans la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou (28 pts) a conforté sa première place au classement en revenant avec les trois points de la victoire de son déplacement chez le NRB Telegma (8e, 14 pts). Les hommes de Mourad Karouf qui restent

sur une série de dix matchs sans défaite en Championnat (9 victoires, 1 nul), confirment ainsi leur statut de sérieux candidat pour l'accession en Ligue 1.

L'autre affiche du haut de tableau, entre la JS Bordj Ménael (2e, 23 pts) et l'IB Khemis El Khechna (4e, 19 pts) s'est conclu par un score vierge (0-0), alors que le choc entre le CA Batna (3e, 20 pts) et l'AS Khroub (11e, 9 pts), ne s'est pas disputé en raison d'un envahissement de terrain par les supporters de l'ASK avant le début de la rencontre. Logé au quatrième rang avec l'IBKEK, le MSP Batna a été tenu en échec (1-1) par l'O Magrane (11e, 10 pts).

Dans le bas du tableau, l'USM El Harrach (15e, 8 pts) et l'USM Annaba (16e, 7 pts) ont décroché de précieuses victoires, respectivement, devant l'E Sour Ghozlane (2-1) et l'IRB Ouargla (1-0), mais reste bloqués dans la zone de relégation avec l'AS Ain M'ilia, qui a battu le HB Chlghoum Laid (2-1). (APS)

R.I



NIGERIA

Les forces armées neutralisent plus de 80 terroristes

Les forces gouvernementales nigérianes ont neutralisé 86 terroristes au cours de la semaine dernière et en ont capturé 101 autres au cours d'opérations menées dans tout le pays, ont rapporté vendredi des médias citant des sources militaires. Le général de division Edward Buba, directeur des relations avec les médias au ministère nigérian de la Défense, a indiqué que "l'effort principal a été centré sur les frappes aériennes sur les bases des terroristes où ils passaient l'hiver". "111 armes, dont des fusils d'assaut, ont été saisies et plus de 20 otages détenus par les terroristes ont été libérés", a-t-il été cité par le Nigerian Daily Post. Par ailleurs, d'autres médias ont rapporté que "les terroristes ont tué jeudi neuf villageois lors d'une attaque contre un village de l'Etat de Katsina, dans le nord du pays".

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Le bilan des victimes des émeutes s'alourdit à 22 morts

Le bilan des victimes des émeutes en Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est alourdi à 22 morts vendredi, alors que le Premier ministre James Marape a décrété l'état d'urgence pour deux semaines, ont rapporté des médias. Les dépouilles de six personnes ont été retrouvées vendredi dans la capitale Port Moresby, a rapporté la chaîne australienne ABC News. Un précédent bilan a fait état de 16 morts. Les émeutes se sont déclenchées mercredi après que "certains habitants ont profité du fait que la police était en grève" et ont incendié des magasins et des entreprises à Port Moresby. La police, les forces de défense et les membres d'autres organismes publics ont manifesté devant le Parlement pour protester contre leurs conditions salariales. Marape a suspendu le chef de la police, David Manning, et a averti que les policiers indisciplinés seraient remplacés. Or, au moins sept membres du Parlement ont annoncé qu'ils démissionneraient après avoir déclaré que le premier ministre avait "perdu leur confiance".

FRAPPES AMÉRICAINES ET BRITANNIQUES CONTRE LE YÉMEN

La Russie dénonce une "agression flagrante"

La Russie a dénoncé vendredi à l'ONU une "agression flagrante" et une "frappe massive" sur "le territoire du Yémen" de la part des Etats-Unis et du Royaume-Uni. "Ces Etats ont tous mené une attaque massive sur le territoire yéménite. Je ne parle pas d'une attaque contre un groupe à l'intérieur du pays, mais d'une attaque contre la population du pays dans son ensemble", a déploré le représentant russe au Conseil de sécurité, Vassil Nebenzia, dénonçant l'utilisation d'"avions", "navires de guerre" et "sous-marins".

PAKISTAN

Démission de deux juges de la Cour suprême avant les élections

Le président pakistanais, Arif Alvi, a accepté vendredi la démission d'un deuxième juge de la Cour suprême en deux jours, à quelques semaines des élections législatives du 8 février. Le juge Ijaz Ul Ahsan, qui devait par séniorité devenir dans quelques mois le prochain président de la Cour suprême, a présenté sa démission, qui a été acceptée, a-t-on appris auprès de la présidence. Un autre juge, Muhammad Mazhar Ali Akbar Naqvi, avait démissionné jeudi. Les deux juges ont rendu ces dernières années plusieurs jugements considérés comme défavorables à l'ancien Premier ministre Nawaz Sharif, favori du prochain scrutin, auquel ne devrait pas pouvoir prendre part son grand rival Imran Khan, actuellement incarcéré. Le juge Ahsan faisait notamment partie des membres de la Cour suprême qui en 2018 avaient banni à vie M. Sharif de tout mandat politique, après l'avoir destitué un an plus tôt de son poste de Premier ministre pour une affaire de corruption. M. Sharif avait nié toute malversation. Les juges Ahsan et Naqvi n'ont pas motivé leur décision, qui a suscité des réactions contrastées dans le monde judiciaire. "C'est de mauvaises augures pour le système judiciaire pakistanais. Ce sont des juges très compétents, mais ils ont été contraints à se retirer pour des raisons politiques", a déclaré Anwar Mansoor Khan, un ancien plus haut conseiller juridique du gouvernement.

SOUDAN

33 civils tués à Khartoum, dont 23 dans des bombardements



At least 33 civilians were killed in Khartoum, the Sudanese capital, on Thursday, with 23 deaths from an airstrike on a neighborhood in the southeast of the capital, a report from a committee of lawyers. The committee announced Thursday that ten civilians had been killed in an exchange of

artillery in the southern periphery of Khartoum, since April 15 by a civil war. The conflict, which opposes the army, under the command of General Abdel Fattah el-Burhane, with paramilitary forces of the Rapid Support Forces (RSF) of General Mohamed

Hamdane Daglo, amounts to 12,000 deaths, according to an estimate from the NGO Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled). The war has also displaced more than seven million people, according to the UN. Among them are 3.5 million children, declared Man-deep O'Brien, director of the

United Nations Children's Fund (Unicef) for Sudan. "The conflict in Sudan poses a grave danger to the health and well-being of 24 million children, and the future of the country, with heavy consequences for the region", added Mrs O'Brien.

SOMALIE

L'ONU confirme la mort d'un garde de l'ONU ans une attaque contre un aéroport international de Mogadiscio

The United Nations in Somalia confirmed Friday an attack on a mortar against an international airport in Mogadiscio, the capital of Somalia, an attack that killed a member of the UN unit of guards on Friday.

The special representative of the UN Secretary-General for Somalia, Catriona Laing, said she knew of several mortar attacks in the perimeter of the international

airport of Aden Adde, where the complex of the UN is located. "The UN unit of guards plays an important role to ensure the safety and security of the UN staff who work to support the construction of peace and the state in Somalia", declared Mrs Laing in a communication published in Mogadiscio. The UN in Somalia indicated that the mortar attacks had damaged the infrastructure and caused the

death of a member of the UN unit of guards. The shebab terrorist group, which attacks the government daily, is responsible for the attack against this heavily fortified installation. The UN has called for justice for the responsible persons, and expressed its commitment to support the people and the government of Somalia in their efforts to build peace and stability in the country.

CAMEROUN

Trois humanitaires enlevés dans le nord du pays

Three humanitarian workers of the International Emergency Urgency (IEU) were kidnapped in the region of the Extreme-North of Cameroon, a report from the media, referring to a letter from the organization. IEU does not want to reveal the circumstances, nor the nationalities of the personnel concerned.

The kidnapping attributed to members of the Boko Haram terrorist group took place on Wednesday around 11:00 local time in the Kossa canton, in the department of

Mayo-Sava in the region of the Extreme-North, according to the same source. The three humanitarian workers, a woman, an agent of the IEU and a chauffeur, were kidnapped by several assailants on a motorbike, according to witnesses. They were then taken to a camp of refugees in the locality of Yemé, located about 20 kilometers from Kossa. Their vehicle was found abandoned at the entrance of the national park of Waza, according

to the same source. Since 2014, the region of the Extreme-North of Cameroon has been the target of attacks by the Boko Haram group, which has also affected the border regions of Nigeria. The organization has been active in Cameroon since 2008 and has a mission to respond to health, food, and educational needs of the population affected by the attacks. The IEU workers are on their 25th mission to cross the world.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

# Cent jours d'horreur à Ghaza

La guerre génocidaire menée par l'armée sioniste contre le peuple palestinien boucle aujourd'hui son centième jour. Selon le dernier bilan fourni par le ministère palestinien de la santé, le nombre de martyrs dans la bande de Ghaza avoisine les 24 000 et plus de 60 000 blessés.

Quoi qu'il ne s'agit là que des décès enregistrés par les services de santé. Des centaines d'autres restent ensevelis sous les décombres. Faut-il rappeler que plus de 70 % des morts sont des femmes et des enfants. Les 30 % restants sont civils, dont beaucoup d'étudiants. Sur un autre plan, l'entité sioniste a détruit plus de 80 % des infrastructures de l'enclave palestinienne : écoles, hôpitaux, mosquées, universités, églises, musées, rein n'est épargné. L'entité sioniste tire sur tout ce qui bouge. Sans discernement, l'armée « la plus morale du monde », a tué des journalistes, par dizaines, des médecins, des employés des organisations humanitaires, des imams... Elle a tiré sur des ambulances. Elle a empêché l'acheminement de l'eau, de médicaments pour les enfants, les nourrissons, les femmes enceintes... Enfin, cette entité a obligé près de deux millions de personnes à quitter leurs maisons pour ne pouvoir se réfugier nulle part. Les organisations humanitaires sont unanimes : Dans Ghaza aucun lieu n'est sûr, aucun être vivant n'est en sécurité. C'est la première fois dans l'histoire que tout un peuple se fait massacrer en direct devant les caméras



de télévision avec le soutien de la première puissance du monde et la complicité des régimes occidentaux et ceux de la plupart du monde arabe. Devant toute cette horreur, le monde occidental ne cesse de répéter que « Israël a le droit de se défendre ». La civilisation occidentale a inventé « le droit du bour-

reau à se défendre de sa victime ». C'est la première fois que l'humanité, toute l'humanité se trouve être le témoin d'un génocide annoncé d'avance par ceux qui vont l'exécuter. Plus d'un ministre sioniste, plus d'un militaire, d'un journaliste, d'un homme de religion ont déclaré devant les caméras qu'il faut tuer tous les Palestiniens,

hommes, femmes et enfants. Le ministre de la défense sioniste a annoncé à la télévision qu'ils vont couper tout : eau, électricité, nourriture... tout, tout... Cent jours de bombardement, jours et nuits, sans que le monde de l'homme blanc ne s'émeuve. Cent jours et ça continue.

Sid Ali

GHAZA

## Encore des Martyres à Rafah, à Al-Bureij, Al-Maghazi et Deir Al-Balah

Vendredi soir, au moins 10 palestiniens, dont des enfants, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans le bombardement par l'aviation de l'entité sioniste d'une maison abritant des personnes déplacées à l'est de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, indique l'agence Wafa. L'artillerie d'occupation a également bombardé les camps d'Al-Bureij et Al-Maghazi ainsi que la bourgade d'Al-Zawaida, alors que les avions de l'entité sioniste ont lancé des raids sur la rue Salah Al-Din et près de l'hôpital Shuhadaa d'Al-Aqsa à Deir Al-Balah, au centre de la bande de Ghaza. Les ambulanciers et secouristes ont récupéré les

corps de deux martyrs dans la rue Al-Qudra à Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, et les ont transférés au complexe médical Nasser, ajoute Wafa. Par ailleurs, l'aviation de l'occupation sioniste a lancé des raids aériens sur la bourgade de Bani Suhaila, à l'est de Khan Younes, et a ciblé des zones au sud-est du gouvernorat. Les avions d'occupation ont également bombardé le quartier d'Al-Zaytoon dans la ville de Ghaza, et un certain nombre de blessés sont arrivés au complexe médical d'Al-Shifa, selon Wafa. Plus tôt dans la journée de vendredi, trois citoyens sont tombés en martyrs dans le bombardement d'une maison dans le quartier d'Al-Sabra, dans la ville de Ghaza. Par ailleurs, un jeune

palestinien est tombé en martyr et deux autres ont été blessés vendredi soir après que les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut la bourgade de Zeita, au nord de Tulkarem. A la suite de cette attaque, le ministère palestinien de la Santé a annoncé qu'un jeune palestinien est tombé en martyr, Khaled Ahmed Zubaidi (19 ans), après que les forces d'occupation l'ont sauvagement agressé. Le Croissant-Rouge palestinien a déclaré que ses équipes ont traité une blessure très grave à la suite de violences physiques qui ont entraîné un arrêt cardiaque. Il a été transféré à l'hôpital gouvernemental d'Attil et son décès a été annoncé plus tard.

R.I

CONSEIL DE SÉCURITÉ

## Le Conseil de sécurité rejette tout projet de déplacement forcé

Les membres du Conseil de sécurité ont été unanimes vendredi à rejeter tout projet de déplacement forcé des Palestiniens en dehors de leurs terres, exprimant leur inquiétude concernant les récentes déclarations de ministres sionistes encourageant le transfert massif de civils de Ghaza vers des pays tiers. Lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée aux inquiétudes sur le déplacement forcé de Palestiniens à Ghaza, l'Algérie, qui a demandé la tenue de cette rencontre, a appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, à rejeter d'une "seule voix" le déplacement forcé des Palestiniens. Le Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, Martin Griffiths, a affirmé que "toute tentative visant à modifier la composition démographique de Ghaza doit être fermement rejetée". "Je tiens à souligner que toute personne déplacée de Ghaza doit être

autorisé à rentrer, comme l'exige le droit international", a-t-il dit, exprimant sa profonde inquiétude face aux récentes déclarations de ministres sionistes concernant les projets visant à encourager le transfert massif de civils de Ghaza vers des pays tiers, actuellement appelé "délocalisation volontaire". Il a, en outre, signalé que les bombardements aériens sionistes se sont intensifiés dans les zones où les civils ont reçu l'ordre de se réinstaller "pour leur sécurité". "Il n'y a pas d'endroit sûr à Ghaza", s'est lamenté le haut fonctionnaire, ajoutant qu'une vie humaine digne est presque impossible. "Nous pouvons le constater dans le déplacement forcé de 1,9 million de civils, soit un chiffre stupéfiant de 85% de la population totale, traumatisés et contraints de fuir encore et encore sous une pluie de bombes et de missiles, et nous pouvons le constater dans les conditions épouvantables qui règnent sur le terrain : les abris débordent, la nourriture et

l'eau s'épuisent, avec un risque de famine qui s'accroît de jour en jour", a-t-il déclaré. Pour sa part, Ilze Brands Kehris, sous-secrétaire générale des Nations Unies aux droits de l'Homme, a mentionné le déplacement initié le 12 octobre lorsque les forces sionistes ont ordonné aux Palestiniens au nord de Wadi Ghaza de se déplacer vers le sud, faisant part de ses inquiétudes quant au respect du droit international et suggérant de potentiels crimes de guerre. "De telles évacuations forcées, qui ne remplissent pas les conditions nécessaires à la légalité, constituent donc potentiellement un transfert forcé, un crime de guerre", a-t-elle alerté. "En fait, ces ordres ont souvent été prêtés à confusion, exigeant que les civils se déplacent vers des zones humanitaires+ ou des +abris connus+, bien que de nombreuses zones de ce type aient été par la suite visées par des frappes militaires et malgré l'absence de toute capacité dans les refuges pour ac-

cueillir plus de personnes". L'Equateur, la Sierra Leone comme la Slovaquie ont rejeté clairement le transfert forcé de la population civile en violation du droit international humanitaire et des droits de l'Homme, rappelant que la bande de Ghaza fait partie intégrante du territoire palestinien occupé. Le Royaume-Uni aussi a rejeté dans les termes les plus fermes toute déclaration proposant que les Palestiniens soient réinstallés en dehors de Ghaza. Le Guyana et le Mozambique ont emboîté le pas aux autres membres, jugeant "inacceptables" les transferts forcés et les restrictions imposées à l'aide humanitaire. La Suisse a également rejeté et condamné toutes les déclarations visant à expulser les civils hors du territoire palestinien occupé y compris de Ghaza, rappelant que les Conventions de Genève interdisent le transfert forcé de populations qui peut constituer un crime de guerre.

R.I

PROCÈS POUR GÉNOCIDE CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE À LA HAYE

## La CIJ a achevé ses audiences publiques et entamé son délibéré

La Cour internationale de Justice (CIJ) a annoncé vendredi soir avoir achevé ses audiences publiques concernant le procès de l'entité sioniste pour "crime de génocide" dans la bande palestinienne de Ghaza, sur la base d'un procès intenté par l'Etat d'Afrique du Sud et soutenu par des dizaines de pays. "Les audiences publiques sur la demande en indication de mesures conservatoires présentée par l'Afrique du Sud en l'affaire relative à l'Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Ghaza se sont achevées aujourd'hui", indique la CIJ dans un communiqué publié sur son site. "La Cour entamera à présent son délibéré", a indiqué dans son communiqué la CIJ.

La Cour internationale de justice (CIJ) avait poursuivi vendredi sa deuxième séance d'audiences consacrée à l'examen de la plainte intentée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste pour crimes et violation de la Convention sur le génocide de 1948, à Ghaza. "La décision de la Cour sera rendue lors d'une séance publique, dont la date sera annoncée en temps voulu", ajoute la CIJ. Lors de la première séance tenue jeudi, le ministre sud-africain de la Justice, Ronald Lamola, a affirmé lors de son intervention que "l'entité sioniste a violé la Convention des Nations unies pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948, à travers son agression contre le peuple palestinien à Ghaza".

Par ailleurs, plus de 1.000 mouvements populaires, partis politiques, syndicats et organisations à travers le monde ont appelé, jeudi, les pays à soutenir la plainte intentée par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ) contre l'entité sioniste pour crimes et violation de la Convention sur le génocide de 1948, à Ghaza. "Nous exhortons maintenant les autres pays à renforcer cette plainte formulée avec force et argumentation en déposant immédiatement une déclaration d'intervention auprès de la CIJ", ont-ils déclaré dans un communiqué.

"Les forces d'occupation ont bombardé des hôpitaux, des résidences, des centres de réfugiés des Nations unies, des écoles, des lieux de culte et des voies d'évacuation, tuant et blessant des dizaines de milliers de Palestiniens depuis le 7 octobre 2023. Plus de la moitié des morts sont des femmes et des enfants", indique le communiqué. Citant des déclarations ouvertes de responsables sionistes exprimant leur intention de "déplacer définitivement les Palestiniens de leur propre terre", les organisations ont soutenu l'affirmation de l'Afrique du Sud selon laquelle "ces actions relèvent de la Convention des Nations unies pour la prévention et la répression du crime de génocide".

Souhaitant l'urgence de la situation, le communiqué soutient que "les parties à la Convention sur le génocide ont l'obligation de prévenir le génocide". Le communiqué conclut en soulignant que les actions sionistes, notamment "tuer, blesser, traumatiser et déplacer des Palestiniens tout en refusant des ressources essentielles à une population occupée, répondent aux critères du crime de génocide".

R.I

# TÉLÉ

# VISION



## C STAR Chicago Fire

21h10



Au supermarché, lorsque Boden est en train d'acheter des épices pour un barbecue, une voiture s'enfonce dans le mur et le conducteur prend les gens en otage.

## france.3 Meurtres en eaux troubles

21h10



Un meurtre est commis à la sortie du restaurant. Le commissaire Oberländer se souvient de sa présence sur les lieux, la veille.

## 6ter Prédications

21h05



Un jour, une cérémonie est organisée dans l'école de Caleb. Chaque enfant se voit remettre un message écrit cinquante ans plus tôt par un autre élève, qui y dévoile sa vision du futur.

## Chérie 25 Candice Renoir

21h05



Alors qu'Antoine est toujours hospitalisé à la suite d'un grave accident de la route, Candice est contrainte de renoncer à son voyage de nocces, lorsque le cadavre d'un homme d'affaires est découvert.

## TFX Hitman & Bodyguard

21h05



À Londres, Michael Bryce, agent de protection qui ne laisse rien au hasard, voit sa réputation sérieusement ternie quand l'un de ses clients japonais est exécuté sous ses yeux.

## TMC New York Unité Spéciale

21h15



Alors qu'il enquêtent sur le viol d'une adolescente, Benson et Stabler voient cette affaire se compliquer quand des photos de la victime, sont publiées sur Internet.

## C 8 Le cercle rouge

21h08



Vogel, un gangster, échappe aux mains du commissaire Mattei de la brigade criminelle, qui le ramenait à Paris, en sautant du train.

## Steaming : Dua Lipa seule au monde sur Spotify



La Britannique est l'unique chanteuse de la planète à avoir trois titres qui ont été écoutés plus de 2 milliards de fois sur la plateforme. Dua Lipa a réalisé un exploit. L'artiste est désormais la seule femme du monde à avoir trois chansons qui ont été écoutées chacune plus de 2 milliards de fois sur Spotify. Les titres en question sont: «New Rules» (2017), «One Kiss» (2018) et «Don't Start Now» (2020). La Britannique de 28 ans a dit sa surprise en story Instagram en partageant un article. Elle y a simplement ajouté des points d'exclamation et un cœur rouge en guise de remerciements. Il se pourrait bien que Dua Lipa ne s'arrête pas en si bon chemin. Toujours sur Spotify, elle a encore deux morceaux qui s'approchent du cap des 2 milliards, à savoir «Levitating» en collaboration avec DaBaby (1,95 milliard) et «Cold Heart (Pnau remix)» (1,81 milliard). Dua Lipa qui a fait ses premiers pas d'actrice dans le film «Barbie» de Greta Gerwig, promis d'être l'un des plus gros succès de l'année. Si elle y interprète Barbie sirène, elle n'a pas hésité à pousser la chansonnette pour la bande originale du film avec le single «Dance the Night», dans la lignée des tubes disco-pop de son dernier album «Future Nostalgia». «Barbie, la poupée, a cette idée de ce que doit être la perfection. Le film, et il y a une grande diversité dans le casting, touche exactement les boutons qui peuvent être appuyés et montre une histoire différente» commente la popstar britannique qui, en parallèle, est en train de préparer son troisième album. cela fait plusieurs mois que l'interprète de «Break My Heart» est en studio pour donner naissance à son nouveau projet.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
Omar ATTIA

Directeur de la Publication  
Mohamed BOUAZDIA

Impression  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

Distribution  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité » Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981  
Fax : 021 73 95 59  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,  
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction  
ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

# À L'OCCASION DU NOUVEL AN AMAZIGH Un concert exceptionnel d'Aït Menguellet à la coupole 'Mohamed-Boudiaf'

Le parolier et interprète de la chanson algérienne d'expression kabyle, Lounis Aït Menguellet, a retrouvé son public à Alger, dans la soirée de ce vendredi à la coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, afin de célébrer le nouvel An amazigh Yennayer 2974.

Accueilli avec des youyous et des applaudissements par un public nombreux, l'artiste accompagné d'un orchestre, dirigé d'une main de maître par son fils, Djaffar, lui-même interprète et musicien, Aït Menguellet a gratifié le public, trois heures durant, d'une vingtaine de chansons puisées dans son répertoire riche de plus de 200 titres, dans une ambiance harmonieuse et festive. Au grand bonheur de ses fans, notamment seniors, venus en force pour revoir le ciseleur du verbe, Aït Menguellet a puisé dans sa discographie pour faire revivre des souvenirs de scène des années 70 et 80, en rendant

des titres phares comme Arrac, sver ay uliw, telt ayam, Ettes Ettes et Ruh ad qqime? et ad ughalen. Pour ses fans les plus jeunes, Aït Menguellet a rendu des chansons tirées dans ses récents albums comme «Serh iwaman», Amedyaz et Agefur, un des titres phares de son album «Isefra» (Poème) sorti en 2014. Pour rappel, Lounis Aït Menguellet détient 24 albums et quelque 222 chansons, et ce, au bout d'une carrière riche de 57 années. Son nouvel album, "Snitra-w" (Ma guitare), est sorti le 12 janvier 2024. Il est constitué de six titres.

R.C



## "Village of Crafts": Inauguration d'une exposition d'arts traditionnels et artisanaux à la Villa Abdelatif

Une exposition d'arts traditionnels et artisanaux, intitulée, «Village of Crafts», a été ouverte, à Alger, rassemblant quelques 70 exposants de différentes régions d'Algérie, avec la Palestine en invité d'honneur, dont les représentants ont tenu à prendre part à cette exhibition pour célébrer avec leurs frères algériens la fête de Yennayer. Abrisé à la Villa Dar Abdelatif, plusieurs exposants de différentes régions ont célébré «Yennayer», mettant en valeur la diversité et la richesse patrimoniale et culturelle de l'Algérie, à travers nombre de rayons dédiés notamment aux bijoux, tenues, gâteaux et plats traditionnels amazighs, ainsi qu'à des

objets de, maroquinerie, lainerie, vannerie, broderies sur différents supports, tissage au crochet, haute couture traditionnelles, art culinaire, savons et bougies, fabrication de produits cosmétiques naturels, récupération d'objets, calligraphie arabe, impression numérique sur accessoires de décoration, customisation (peinture sur terre cuite), sérigraphie sur toile et décoration de chambre d'enfants, entre autre. D'autres stands ont donné de la visibilité aux travaux d'artistes peintres-plasticiens appartenant à différents courants, entre abstrait, figuratif ou expressionniste, beausaristes ou autodidactes, présentant des œuvres d'art peintes sur toile ou autres

aquarelles dans les techniques mixtes, acrylique ou à l'huile. «Alhoua-art», un étalage réservé à des personnes aux besoins spécifiques, a fait montre de peintures sur différents supports «Mandala», résine artistique et restauration de meubles, aux couleurs vives et variées, servant des programmes d'enseignement basés sur l'Art-Thérapie. Les exposants à l'événement, «Village of Crafts» ont représenté la Palestine et des villes d'Algérie, notamment, Alger, Boumerdes, Oran, Bejaia, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Blida, Laghouat, Djelfa, Ghardaïa, Timimoun et Touggourt.

R.C

## Journées nationales de la "halqa": Nécessité de valoriser le patrimoine et de le transmettre aux générations futures

Les participants aux Journées nationales de la «halqa» populaire sur le thème «Mémoire populaire et identité algérienne», organisées au Théâtre régional de Sidi Bel Abbès, ont appelé à la nécessité de valoriser le patrimoine de l'art de la halqa et d'œuvrer à sa préservation et la transmettre aux générations futures. Les intervenants lors de cette manifestation, notamment des artistes éminents de cet art et des universitaires, ont souligné l'importance de ce patrimoine artistique, qui représente l'une des formes du théâtre populaire, en définissant clairement ce type de patrimoine artistique populaire, en plus de travailler à réaliser la communication et l'interaction entre les praticiens de ce type d'art et ses destinataires.

Dans ce contexte, le professeur Benchehida Mansour de l'Université de Mostaganem, dans une intervention intitulée «La halqa populaire dans les traditions algériennes», a souligné l'importance de réunir le plus grand nombre possible de praticiens de l'art de la «halqa» populaire et d'étudier leurs performances en termes de discours et de sagesses et comment ils ont influencé de nombreuses parties, y compris le Halayqi et les ricipiendaires, soulignant «l'importance de transférer la halqa populaire de son environnement d'origine vers la scène». Les participants à cette manifestation ont également appelé à la nécessité de préserver le patrimoine et d'œuvrer à son archiver pour la mémoire collective, tout en promouvant ce type d'art et en travaillant au croise-

ment des idées et des générations dans sa dimension patrimoniale, en mettant l'accent sur l'enrichissement du lexique linguistique et la mise dupatrimoine oral populaire, à la lumière de la halqa, comme support artistique et créatif. Pour rappel, cette manifestation artistique, organisée à l'initiative du Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès, sous l'égide du Ministère de la Culture et des Arts, sera clôturée, dans la soirée, avec la présentation de la «halqa» de Cheikh Mohamed Benaoura de Tiaret, ainsi que par une représentation de la «halqa» de l'artiste Abbe Sedjrari de Sidi Bel Abbès et un spectacle artistique et patrimonial présenté par l'artiste Nibal Abdelkader de Sidi Bel Abbès.

R.C

## "Top Gun" - Un troisième film avec Tom Cruise en préparation chez Paramount

Le pilote incarné par Tom Cruise dans "Top Gun" va bientôt revenir sur grand écran. Ehren Kruger, co-scénariste du film "Top Gun: Maverick", écrit actuellement un nouvel épisode de la franchise. Le projet n'en est qu'à ses débuts, mais son ambition est de réunir à l'écran Tom Cruise et le duo de jeunes acteurs du deuxième film, Miles Teller (Coq, fils de Goose) et Glen Powell (Le Pendu). Le troisième volet de "Top Gun" n'a pas encore de date de sortie et ne devrait pas sortir sur les écrans dans l'immédiat. Tom Cruise vient de signer un accord avec Warner Bros. pour tourner plus de superproductions. La mégastar, aujourd'hui âgée de 61 ans, est actuellement en train de tourner le huitième opus de la franchise "Mission Impossible", qui sortira en mai 2025. Sorti en 2022, après plusieurs années de reports, "Top Gun: Maverick" a été l'un des plus gros succès au box-office depuis le début de la pandémie, avec 1,5 milliard de dollars de recettes dans le monde.

N.C

## DGA Awards 2024 : Greta Gerwig et Christopher Nolan nommés

Pour la 76e édition annuelle des DGA Awards, la Guide des réalisateurs américains annonce les artistes nommés et parmi eux figurent les cinéastes derrière le phénomène "Barbenheimer". Greta Gerwig et Christopher Nolan, les réalisateurs des superproductions de l'été dernier "Barbie" et "Oppenheimer", sont parmi les nommés pour le meilleur réalisateur de long métrage à la 76e édition des DGA Awards (Directors Guild of America). La Guide des réalisateurs américains a nommé un total de cinq réalisateurs, dont Martin Scorsese pour "Killers of the Flower Moon", Yorgos Lanthimos pour "Poor Things" et Alexander Payne pour "The Holdovers". Les nominations aux DGA Awards sont considérées comme un indicateur important des Oscars. Parmi les absents notables de la programmation de cette année figurent Jonathan Glazer ("The Zone of Interest"), Bradley Cooper ("Maestro"), Justine Triet ("Anatomy of a Fall") et Céline Song ("Past Lives"), tous candidats au cours au meilleur réalisateur. Nolan a récemment reçu le Golden Globe de la réalisation, devant Cooper, Gerwig, Lanthimos, Scorsese et Song. Dans la catégorie des premiers réalisateurs, la DGA a nommé Cord Jefferson pour la satire littéraire "American Fiction", Manuela Martelli pour le thriller politique "Chile '76", Noora Niasari pour son film semi-autobiographique "Shayda", AV Rockwell pour le film "A Thousand and One", qui se déroule à New York, et Céline Song pour "Past Lives". Les nominations pour la télévision ont été annoncées précédemment, "Succession" de HBO en ayant obtenu quatre. Les autres principaux candidats sont l'adaptation du jeu vidéo post-apocalyptique de HBO "The Last of Us", la comédie d'après "Fleabag" et la mini-série d'après des années 1950 "Lessons in Chemistry". Les gagnants seront annoncés lors du gala des DGA Awards, qui aura lieu le 10 février à Beverly Hills.

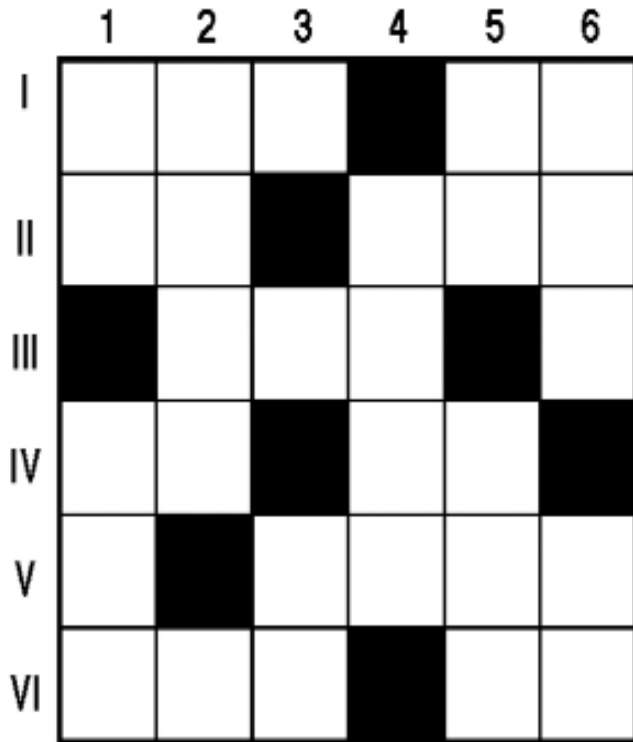
N.C

## Un Oscar d'honneur pour Mel Brooks et Angela Bassett

Le maître du cinéma comique hollywoodien et l'illustre actrice de Tina de Brian Gibson, ont reçu le prix honorifique lors des Governors Awards. À 97 ans, le réalisateur américain Mel Brooks, a eu un Oscar d'honneur pour l'ensemble de son œuvre, plus d'un demi-siècle après avoir remporté son unique Oscar pour le film Les Producteurs dans lequel il tournait Hitler en ridicule. Maître du cinéma comique hollywoodien en cultivant notamment le mauvais goût, Mel Brooks est l'un des rares à avoir remporté les plus grandes récompenses du divertissement américain. Nommée deux fois aux Oscars, Angela Bassett, 64 ans, connue notamment pour son incarnation de Tina Turner dans le biopic éponyme sorti en 1993 dans "What's Love Got to Do With It" et Queen Ramonda dans la suite de super-héros de 2022 Black Panther: Wakanda Forever, a également reçu un Oscar d'honneur. Éclectique, la comédienne a également joué dans des films d'action comme La Chute de la Maison Blanche et Mission Impossible: Fallout, la série d'épouvante American Horror Story et a même prêté sa voix à Michelle Obama dans Les Simpsons. Soulignant qu'elle n'était que la deuxième actrice noire à remporter un Oscar d'honneur, après Cicely Tyson, Angela Bassett a rendu hommage à d'autres pionnières noires d'Hollywood comme Hatie McDaniel, qui a remporté un Oscar pour Autant en emporte le vent en 1940.

N.C

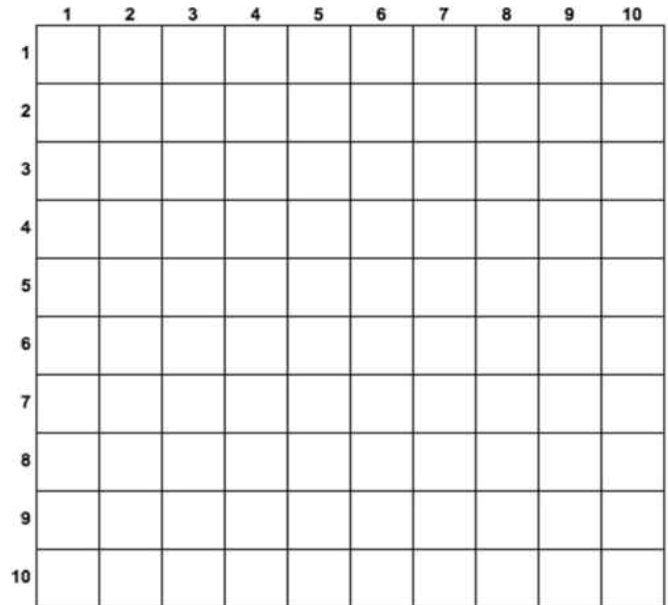
Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

I. Puissance de 2. Un isotope du carbone bien connu des archéologues. II. Nombre d'Etats Unis. Date de la mort de l'empereur Commodus (le méchant dans *Gladiator*). III. Au service secret de sa majesté. IV. Banco au black Jack. Le nombre de syllabes dans un haïku japonais. V. L'année de la Saint-Barthélemy. VI. Le chiffre de la Bête. Département de la Sarthe.

Grille muette N° 863



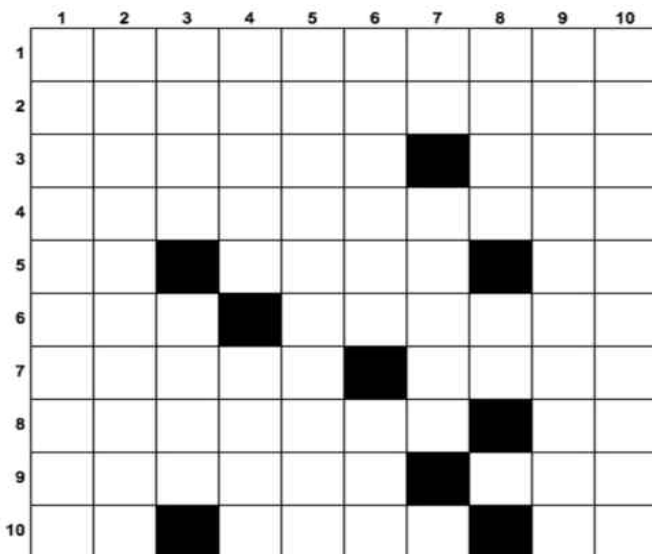
Horizontalement

1 Se nourrit de caulerpes. 2 Sont entre l'isthme et le pylore. 3 Voie ferrée et fermée.- Artiste alsacien. 4 Rondelle.- Tigres et jaguars en font partie. 5 Général japonais.- Délice hébreu. 6 Vieille jambière.- Digramme de l'alphabet latin. 7 Préfixe.- Ville japonaise.- Architecte japonais. 8 Ah, son énergie! 9 Ban par cent.- Averse. 10 De Galle.

Verticalement

1 Schémas de Greimas. 2 On peut dire qu'il est été... 3 Fait peau neuve.- Atoll ou ralenti. 4 Allais en vers. 5 Dans le système nerveux.- Ne met pas dehors. 6 Vert jeune.- El au Soudan. 7 Couper juste le son.- Rivière néerlandaise.- Encre d'Albion. 8 Tribune.- Pariétal. 9 Ceinture d'argent.- Au coeur, hein ? 10 Tromblons.

Mots croisés grille N° 863



Horizontalement

1 Jeu de scène. 2 Adverbe célèbre de Robert. 3 Partie haïtienne.- La Sarine en est une composante. 4 Delta, par exemple. 5 Opérateur logique.- L'attention bouddhiste.- On va finir le mois avec ça ! 6 Parole d'ecclésiastique.- Vieux palais géorgien. 7 Voile juif.- Mal voisin. 8 Cynésien.- Dieu sémite. 9 Dans un bout de gras.- Matière de l'espace. 10 Explétif.- Carraques.- Métal pauvre.

Verticalement

1 Celle-là même! 2 Elle est toujours là, elle! 3 Déméter.- On y affirmait l'éternité de l'être. 4 Fort dans un pied.- Terre des Brehons. 5 Elle s'est donc mise au vert... 6 Accentue la vue de l'esprit.- Mise au vert, il y a longtemps et à l'envers. 7 Est plutôt du matin.- Porter un collègue en chimie. 8 Cinéaste britannique.- Lettres de Ritter. 9 Meurent de faim! 10 Etai(e).



**Près de 10 000 décès dans le monde en décembre**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a signalé, hier, un total stupéfiant de près de 10 000 décès dus au Coronavirus (Covid-19) dans le monde en décembre. "Bien que le COVID-19 ne soit plus considéré comme une urgence sanitaire mondiale, le virus reste une menace redoutable", avertit le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus qui a affirmé 10 000 décès liés au Coronavirus dans le monde. Il a déclaré que de nouveaux cas ont entraîné également une augmentation de 42 % des hospitalisations et une augmentation de 62 % des admissions en soins intensifs. Ghebreyesus a exhorté les gouvernements à "maintenir la surveillance et le séquençage et à garantir l'accès aux tests, aux traitements et aux vaccins". Enfin, le directeur général de l'OMS a insisté: "Nous devons tous continuer à prendre des précautions contre le COVID-19". Il a fait savoir que l'OMS prévoit de publier son Appel d'urgence sanitaire pour 2024, soulignant à quel point "il est nécessaire de protéger la santé des personnes les plus vulnérables dans 41 situations d'urgence dans le monde".

**HORAIRE DES PRIERES**

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:14	12:41	15:22	17:53	19:10

**Météo**

Alger	☀️ 17	Tizi Ouzou	☀️ 18
Tiaret	☀️ 18	Béjaïa	☀️ 18
Constantine	☀️ 20	Oran	☀️ 17

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**

**10 décès et 286 blessés en 48 heures à travers plusieurs wilayas**

Dix personnes sont décédées et 286 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, 4 personnes sont mortes intoxiquées par le monoxyde de carbone à Tiemcen (2 personnes), Laghouat (1) et Blida (1). Les éléments de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour prodiguer des soins de première urgence à 41 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs habitations à travers plusieurs wilayas. Depuis, le 1er janvier 2024, le bilan des victimes par intoxication au monoxyde de carbone est de 11 morts et 264 secourus. Les services de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas d'Alger, In Salah, Mostaganem, Skikda, Oum el Bouaghi et Khenchela. A Skikda, une personne est décédée, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation, située au niveau de la zone Ezzebouka, dans la commune de Zerdaza, alors qu'à Alger, 18 personnes ont été sauvées et évacuées, dont 2 atteintes de difficulté respiratoire, suite à un incendie qui s'est déclaré au niveau du centre commercial El Qods, commune de cheraga.

**CHINE**

**10 morts dans une mine dans le centre du pays**

Un accident dans une mine de charbon dans le centre de la Chine a fait au moins 10 morts et six disparus, a annoncé hier un média d'Etat. Le drame s'est produit la veille à 14H55 (06H55 GMT vendredi) dans une mine à plus de 700 km de Pékin, à Pingdingshan dans la province du Hebei, a rapporté la télévision publique CCTV. L'enquête préliminaire évoque un coup de grisou, indique pour sa part l'agence de presse officielle Chine nouvelle. La sécurité des mines en Chine s'est nettement améliorée ces dernières décennies, tout

comme la médiatisation de ces incidents, dont beaucoup étaient autrefois passés sous silence. Mais des accidents surviennent encore régulièrement, en raison du danger inhérent au secteur et de l'application parfois aléatoire des consignes de sécurité. En décembre, un accident dans une autre mine de charbon au Heilongjiang, dans le nord-est de la Chine, avait fait 12 morts. Auparavant, au moins 16 personnes avaient péri en septembre dans l'incendie d'une mine de charbon dans la province du Guizhou (sud-ouest). L'an dernier, l'effondrement d'une mine de charbon à ciel ouvert en février en Mongolie intérieure (nord) avait fait 53 morts. Des dizaines de personnes et de véhicules avaient été ensevelis.

**CAN 2023 (CÔTE D'IVOIRE)**

**Les supporteurs de l'équipe nationale appelés à se rapprocher des centres de vaccination**

Le ministère de la Santé a appelé, vendredi dans un communiqué, les supporteurs de l'équipe nationale désirant assister à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), prévue en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février, à se rapprocher des centres de vaccination pour se protéger en se faisant vacciner. Le ministère de la Santé "informe les supporteurs de l'équipe nationale désirant assister à cet événement sportif mais qui ne se

sont pas encore fait vacciner, que des centres de vaccination seront ouverts exceptionnellement de 09h00 à 15h00 au niveau de certains établissements hospitaliers". Il s'agit des centres de vaccination des CHU de Douera et de Bab El Oued, ouverts les 12 et 13 janvier 2024, et de ceux de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) d'El Kettar, qui ouvrira le 13 janvier, a précisé le ministère.

**CAN-2023**

**Ouverture à Abidjan de la 34e édition**



La 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2023) a débuté hier en Côte d'Ivoire. L'ouverture a été fêtée hier lors d'une belle cérémonie aux odeurs d'une Afrique qui avance. Quelque 24 sélections vont se mesurer durant près d'un mois dans l'espoir de s'adjuger le trophée tant convoité. Il faut dire que toutes grandes nations du football africain sont présentes en Côte d'Ivoire, à commencer par le pays organisateur et le détenteur du titre, le Sénégal, sans parler de l'Egypte, du Cameroun, de l'Algérie, du Nigeria, du Maroc ou encore de la Tunisie. Les empoignades se dérouleront dans six stades répartis dans cinq villes: outre la capitale économique Abidjan, les matchs se dérouleront à Yamoussoukro (centre, capitale administrative), Bouaké (centre), Korhogo (nord) et San Pedro (sud-ouest). Le président ivoirien Alas-

sane Ouattara a assuré, lors de la réception accordé aux responsables de la CAF, que son pays est fin prêt pour fin prêt pour ce grand événement sportif. «La Côte d'Ivoire est au rendez-vous, comme elle l'avait promis. Elle souhaite un bon séjour à ses invités et plein succès aux équipes participantes à la grande fête du football», a-t-il soutenu. Cette 34e édition débute deux ans après une bousculade mortelle au Cameroun. Le président de la Confédération africaine de football, Patrice Motsepe s'est dit «confiant» concernant l'aspect sécuritaire. Sur les questions de sécurité, les autorités ivoiriennes ont assuré être prêtes avec plus de 17.000 éléments des forces de l'ordre, déployés pour la compétition, prévue du 13 janvier au 11 février. Le gouvernement ivoirien a par ailleurs investi près de 1,5 milliard de dollars pour divers projets d'infrastructures, notamment, la

construction du stade d'Ebimpé (60.000 spectateurs), en banlieue d'Abidjan, et qui doit accueillir samedi le match d'ouverture entre la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau, ainsi que la finale le 11 février. Le président de la FAF, Walid Sadi, a rejoint vendredi Abidjan, pour assister à la cérémonie d'ouverture de la 34e CAN 2023, prévue samedi au stade Alassane Ouattara d'Ebimpé: "Le président de la FAF Walid Sadi est arrivé vendredi, à Abidjan pour assister à la cérémonie d'ouverture de la CAN-2023 à l'invitation du président de la Confédération africaine de football (CAF) Dr Patrice Motsepe", a précisé l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Le président de la FAF rejoindra par la suite la ville de Bouaké, pour assister au premier match de l'équipe nationale dans le tournoi, lundi face à l'Angola au stade de la Paix (21h).

**ANNABA**

**Ouverture du Salon national de l'agroalimentaire et de packaging**

La deuxième édition du Salon national de l'industrie agroalimentaire et de packaging (Agroservice) s'est ouverte, hier, à Annaba avec la participation de 41 opérateurs économiques exposants venus de plusieurs wilayas du pays. "Les industries agroalimentaires et l'emballage représentent des secteurs d'activités vitaux pour l'investissement et les startups à forte valeur ajoutée, sources de développement de la compétitivité des entreprises", ont estimé des participants à cette manifestation qui se tient trois jours durant à l'Hôtel Sheraton Annaba. "Les entreprises de ces secteurs ont besoin constamment d'améliorer leur compétitivité", ont relevé les intervenants lors des séances débats tenues en marge

du Salon, estimant que la manifestation est une opportunité pour les promoteurs de projets innovants de mettre en avant leurs idées. Selon Mohamed Oussama Houam, responsable de l'Agence de communication organisatrice, la participation de startups spécialisées dans les services numériques de gestion, marketing et design confirme l'importance des opportunités d'investissements offertes aux jeunes dans les multiples domaines en rapport avec l'agroalimentaire. Outre l'exposition des divers produits agroalimentaires et offres de packaging disponibles sur le marché national, le Salon réserve également des pavillons aux matériels d'emballage et de conservation des aliments.

**AUTOMOBILE**

**Forte croissance des ventes de véhicules de Mercedes-Benz en Chine**

Le constructeur automobile allemand Mercedes-Benz a livré environ 765.000 véhicules aux consommateurs en Chine l'année dernière, les livraisons annuelles de modèles électriques ayant plus que doublé, a déclaré la société dans un communiqué. La matrice des produits de luxe haut de gamme de la société a également maintenu une croissance rapide, alors que les véhicules Mercedes-Maybach et la Classe G ont respectivement augmenté de 21% et de 22% sur un an. Afin de perfectionner l'expérience des consommateurs chinois en matière de mobilité électrique, des stations de recharge de Mercedes-Benz ont été mises en service dans les villes de Chengdu,

de Foshan, de Qingdao, de Chongqing, de Kunming, de Wuhan, de Suzhou et de Changzhou. Son service de recharge public couvre désormais environ 590.000 bornes de recharge publiques dans plus de 340 villes de toute la Chine. Selon le vice-président exécutif des ventes à Pékin, Oliver Britz, Mercedes-Benz proposera plus de 15 nouveaux modèles aux consommateurs chinois cette année, couvrant plusieurs modes de conduite et diverses matrices de produits. Le réseau local de la recherche et du développement de la société couvre à ce jour Pékin et Shanghai, avec 2.000 professionnels dans l'équipe en charge de la recherche et du développement.